BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675 EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 33. — EDMONTON, JEUDI, 4 JUIN 1914 — FONDE EN 1905.

UNE TERRIBLE CATASTROPHE DANS LE GOLFE DU ST-LAURENT

L' "Empress of Ireland" ayant à son bord 1400 passagers est abordée et coulée au large de Rimouski, par un charbonnier norvégien, le "Starstead"

PLUS D'UN MILLIER DE VICTIMES

Un désastre maritime effroyable qui rappelle le terrible naufrage du "Titanic," dans la nuit du 14 avril 1912 ,ou encore celui de la "Bourgogne" qui coula il y a une quinzaine d'années au large de l'Ile au Sable, s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi, dans le golfe du St-Laurent, au large de Rimouski.

Le paquebot du Canadien Pacifique, l' "Empress of Ireland" était partie de Québec jeudi, à quatre heures de l'après-midi, à destination de l'Angleterre, ayant à bord 87 passagers de 1ère classe, 206 de deuxième classe et 715 de troisième classe; l'équipage se composait de 432 hommes.

Durant la nuit suivante, vers deux heures du matin, alors que le paquebot se trouvait à environ 30 milles à l'est de la Pointe au Père, un épais brouillard s'abattit sur l' "Empress." Quelques minutes plus tard le paquebot entrait en collision avec un charbonnier lourdement chargé, le "Storstead." Le choc fut effroyable, L' "Empress," frappée à la hauteur des machines, coula en douze minutes, entraînant plus d'un millier de personnes dans l'abîme.

Voici les dépêches donnant des détails sur cet épouvantable sinistre maritime:

Québec, 29 mai — Les survivants du terrible naufrage de l' "Empress of Ireland" ont apporté à Québec de terrifiants récits de cette catastrophe qui dépasse en horreur celle même du "Titanic". Lors du naufrage de ce dernier vapeur les passagers eurent le temps de se préparer à la mort, mais l' "Empress" a sombré si vite que beaucoup de passagers ne se sont même pas réveillés. Tous ceux qui ont péri semblent avoir été surpris par la mort au moment où le sommeil les reposait eds fatigues du jour.

Ceux qui ont été témoins de la scène à Rimouski où les navires sauveteurs ont déposé leur triste moisson, ont assisté à une scène horrible. Il y eut peu d'effort de fait pour couvrir les cadavres, qui pour la plupart gisaient comme on les avait trouvés dans l'eau, quelques-uns à moitié habilités et les autres presque nus.

Demain matin, le navire-cercueil, "Lady Evelyn", arrivera avec 250 noyés. Des préparatifs ont été faits sur les quais. On dit que la liste des morts atteint à l'heure actuelle,le chiffre de 1027.

Le navire, avant de sombrer, se pencha d'une manière telle que tout un côté sortit de l'eau. C'est ce qui empêcha la descente de plusieurs chaloupes de sauvetage.

Plusieurs passagers se trouvaient debout sur le flanc du navire, lorsqu'il s'engloutit.

Le capitaine Kendall était sur le pont lorsque se produisit la collision. Lorsque son vaisseau sombra, le capitaine se jeta à l'eau et fut secouru plus tard.

Récit émouvant

Québec, 29 mai — Le message suivant a été envoyé, cet après-midi, de Pointe au Père: "L' 'Empress of Ireland" est passé ici et a débarqué son pilote à une heure et demie, ce matin. Uu brouillard couvrait la mer. M. J. McWilliam, auteur de la dépêche ajoute: "Je fus éveillé par le signal "S. O. S." que la sonnette de ma porte répétait. Je descendis, et un télégraphiste m'avertit que l' "Empress of Ireland" sombrait après avoir été frappée par un autre vaisseau.

"Je partis au secours. Aucun autre signal ne vint du navire en détresse; il n'eut pas le temps d'en donner d'autres, d'ailleurs, puisqu'il sombrait, dix minutes après avoir été frappé.

M. Whiteside, gérant du poste de télégraphie sans fil, eut l'heureuse idée d'avertir le navire du gouvernement, l' "Eureka," stationné au quai de la Pointe au Père, et le "Lady Evelyn", au quai de Rimouski.

Le capitaine J. B. Bélanger, de l' "Eureka" se rendit immédiatement sur le lieu du désastre, et le capitaine Pouliot du "Lady Evelyn", l'y suivit un peu plus tard. Vers cette heure là, le jour parut, et scrutant l'horizon avec ma lunette, je vis les deux navires du gouvernement, neuf chaloupes de sauvetage et un charbonnier allant ici et là sur la mer; ils recherchaient évidemment les malheureux passagers.

Vers trois heures du matin, l' "Eureka" arriva au quai de la Pointe au Père, avec trente-deux des survivants, plusieurs cadavres et quelques blessés. Le pont de l' "Eureka" présentait une scène lamentable: autour des cadavres jonchant le pont, les rescapés se promenaient transis et tristes.

L' "Eureka" reçut l'ordre de se rendre à Rimouski avec sa macabre cargaison. M. Webber, agent du Pacifique venant de quitter le navire, avec le pilote, téléphona à tous les charretiers de la ville et demanda aux médecins de se rendre auprès des malades.

M. McWilliam, agent du Pacifique, ici, avertit les survivants que toutes leurs dépêches à leurs famille sseraient payées par le Pacifique. Le "Lady Evelyn" entra dans le port de Rimouski vers quatre heures, rame[redacted]ques autres survivants et des cadavres.

Parmi les survivants se trouvait le capitaine Kendall, capitaine de l' "Empress of Ireland"; il fut recueilli par une chaloupe lorsque son navire eut sombré. Tous les survivants tremblaient de tous leurs membres par la température de 36 degrés que nous avions ce matin.

A six heures et dix minutes ce matin, le charbonnier norvégien, le "Storstad" venant de Sydney, N.E., parut. Il s'avançait sous petite vitesse; à l'échancrure de son avant il était évident que c'était lui qui avait frappé l' "Empress of Ireland."

Le "Storstad" n'est pas très endommagé et peut continuer son voyage sous sa propre vapeur. Le charbonnier a recueilli quelques survivants et des morts. Ils ont été descendus à Rimouski.

L'Empress a sombré dans dix-sept brasses — soit cent deux pieds — d'eau, à environ dix milles en bas de la Pointe au Père. On n'eut pas le temps de mettre à l'eau toutes les chaloupes de sauvetage.

Les deux télégraphistes de l' "Empress" ont été sauvés, ils ont demandé de prompts secours pour les victimes.

Les survivants sont au nombre de 396. Il manque plusieurs centaines de passagers.

L'arrivée des survivants à Québec

Québec, 29 mai — Toutes les voitures des hôpitaux de Québec et de Lévis et une foule nombreuse de médecins étaient à l'arrivée du train qui a ramené ici les survivants de la catastrophe de la Pointe au Père. Les passagers ont été immédiatement transportés sur un bateau traversier et ramenés à Québec.

Le "Polaris" accosta au quai à huit heures et demie. Ce fut un lugubre défilé que celui de ces trois cent quatre-vingt-seize hommes et femmes arrachés comme par miracle à la mort qui en a pris tant d'autres.

Sur la figure triste et pâle de ces rescapés se lisaient les terreurs auxquelles ils ont été en butte.

Les survivants arrivés ici étaient habillés d'une manière lamentable: les uns se sont sauvés en robes de nuit, les autres n'ont que leurs pantalons et leurs chemises.

Suite à la page 8

AUX CANADIENS DE LANGUE FRANCAISE DE LA PROVINCE D'ALBERTA!--COMPATRIOTES!

Notre Troisième Congrès National

S'OUVRIRA LUNDI PROCHAIN, 8 JUIN.

D'éloquents orateurs nous viendront de toutes les parties du Canada.

RENDEZ-VOUS EN FOULE AU CONGRES D'EDMONTON!

LA PLUS CORDIALE BIENVENUE VOUS Y ATTEND.

Programme Officiel du IIIe Congrès

PREMIERE JOURNEE:

Lundi soir, 8 heures. — Ouverture officielle. Orchestre et choeur.

Discours de bienvenue, par l'hon. P. E. Lessard, président d'honneur. Allocution de Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton et patron d'honneur de la Société. Choeur par les élèves du Collège d'Edmonton. Discours par le Rév. M. J. A. Damours, ptre, rédacteur en chef à l' "Action Sociale" et délégué du Comité Permanent de la langue française à Québec, l'hon. M. Alph. Turgeon, procureur-général de la Sasatchewan, et l'hon. M. Joseph Bernier, secrétaire-provincial du Manitoba. Chant: M. Napol. Laliberté. Discours par le Rév. M. J. A. M. Brosseau, ptr, délégué de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal. Choeur, par les élèves du Collège d'Edmonton. Discours par les autres délégués des sociétés-soeurs. Déclamation: "Notre langue" (Chapman), M. Antonio Prince.

"Dieu protège le Roi". Marche de sortie: Orchestre Pépin.

DEUXIEME JOURNEE:

Mardi matin, 10 heures.

Appel et inscription des délégués et des membres. Rapport du Secrétaire-général, M. Ernest Bilodeau. Rapport du Trésorier, M. Alex. Lefort. Rapport du Comité des Cercles locaux Formation de la Commission générale. Organisation des comités. Etude des rapports. Causerie: "Les Pionniers," M. Geo. Roy. "Esquisse historique du Séminaire de St-Albert," le Rév. P. J. Boutin, O.M.I., supérieur. "Le Bulletin Paroissial", Rév M. J. A. Ethier, ptre curé.

Mardi après-midi, deux heures.

"Le Parler Français", M. Napol La[redacted]rd, M. J. L. Côté, M.P.P., [redacted] Rév. P. J. B. H. Giroux, O.M[redacted] Révérends MM. J. A. Normandeau et J. A. Ouellette, ptres; "L'Organisation", [redacted] Léonce Plante; "L'Hygiène", Dr Jos. Boulanger; "La Question Scolaire", les délégués des sociétés-soeurs. Discussion des rapports et travaux. Formation d'un sous-comité de résolutions et dépêches.

Mardi soir, huit heures.

Orchestre. "O Canada."

"Notre Société", par le président, l'hon. M. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires Municipales de l'Alberta; "La langue française dans l'Ouest," Rév. P. A. G. Morice, O.M.I.; Chant, M. Roy Royal; "L'Instruction primaire", Rév. P. Ls. Simard, O.M.I.; "L'Education secondaire", Rév. P. Th. Hudon, S.J.; Quatuor double: "Les soirées de Québec" d'Ernest Gagnon; "L'Education des filles", Rév. P. Duchaussois, O.M.I.; "La Presse," Rév. P. Auclair, O.M.I. Orchestre.

TROISIEME JOURNEE:

Mercredi matin, neuf heures et demie.

Messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Mgr Legal à l'église St-Joachim (Rév. P. LeMarchand, O.M.I., curé). Organiste, Mlle Humbert. Messe Royale harmonisée, choeur de St-Joachim, M. C. E. Barry, directeur. Sermon par le Rév. P. François, O.F.M. Sortie de la messe: photographie des congressistes devant l'église

Midi et demi.

Banquet populaire à la salle Empire Auditorium, Deuxième rue, par la Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton. Allocution du président, M. J. Aug. Galibois; Santé: "Nos visiteurs"; M. L. A. Giroux. Réponse par le Rév. P. Prince, S.J., MM. V. Raby, J. R. Miquelon, et autres visiteurs. "Appel aux congressistes", l'hon. M. Wilfrid Gariépy.

Orchestre. Chants canadiens. "Dieu protège le Roi," "O Canada."

Trois heures.

Séance publique par les élèves de l'Ecole Séparée de la Troisième rue, direction de M. Emile Tessier, surintendant des Ecoles Séparées d'Edmonton.

SEANCE RECREATIVE

Offerte aux Congressistes d'Edmonton le 10 juin 1914, par les élèves des Cours Français de l'Ecole Séparée

"L'enseignement dans toutes les écoles se "donne en langue anglaise, mais il est loisible "de faire l'enseignement d'un cours primaire en "langue française." (O. d. E. Ch. 29, Art. 136).

Ouverture—Un jour de fête . . . . Choeur
Prologue—Bienvenue . . . . Hormisdas Gariépy
Classe—Leçon d'Histoire du Canada.
Chansonnette—Rien n'est si beau que mon pays . . . . André Humbert
Classe—Culture physique (Danses figuratives).
J. Tessier, J. Royal, M. T. LaRue, F. LaRue, M. Senécal, G. Voyer, R. Rivest, I. Campeau
Souvenir d'Alsace—"La Dernière Classe . . . . , Madeleine Coupez
Classe—Concours oral d'épellation.
Scène—"Les Femmes Savantes" . . . . Cours Supérieur
Classe—Chansons populaires canadiennes.
Concours—Narration française . . . . Cours Moyen et Supérieur
Juges: — Hon. Wilfrid Gariépy, Rév. P. Hudon, M. l'abbé D'Amours.
Les prix attachés aux différents concours sont gracieusement offerts par le Docteur Blais.
Finale:—"O Canada" . . . . Ensemble

Quatre heures.

Suite de la discussion des rapports et travaux. Etude de la Constitution. Adoption des voeux et résolutions. Election des nouveaux officiers.

Mercredi soir, huit heures.

Orchestre.—Chants canadiens.

Lecture des voeux, résolutions et dépèches. "La Canadienne," M. P. E. Guay. Chant: M. Léo Savard. "Les premiers missionnaires au Canada," Rév. P. Xavier-Marie, O.F.M. Quatuor double, "Chants canadiens", d'Ernest Gagnon. "La France et le Canada," Rév. P. Gaborit, curé d'Elm Park. Allocutions par invités et délégués. Proclamation des nouveaux officiers par M. C. H. Bélanger, président du Comité d'Organisation. Discours du nouveau président. Chant: les élèves du Collège. Remerciements aux congressistes: MM. A. Boileau et Hector L. Landry.

"Dieu protège le Roi!" "Vive la Canadienne!" "O Canada, mon pays, mes amours!"

Direction des choeurs: M. Roy Royal. Direction de l'orchestre: M. G. Pépin.

ENTREE GRATUITE. LES DAMES SONT SPECIALEMENT INVITEES.

RENDONS-NOUS EN FOULE AU CONGRES NATIONAL DES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE DE LA PROVICE D'ALBERTA! SALLE DE L'ECOLE SEPAREE, TROISIEME RUE, EDMONTON, LES 8, 9 ET 10 JUIN.

TROIS BANDITS TUENT UN JUGE DE PAIX A AMISK, ALTA.

M. J. Chivas, juge de paix, est tué à coups de revolver en tentant d'arrêter des vagabonds

De nombreux policiers sont lancés à la poursuite des meurtriers.

Amisk, 1er — En essayant d'opérer l'arrestation de trois hommes, inculpés de vol avec effraction à Rosyth, James B. Chivas, juge de paix à Amisk, a été tué à coups de revolver samedi, vers huit heures du soir.

Après avoir commis leur crime les meurtriers s'enfuirent dans les fourrés avoisinant le village. La police d'Hardisty fut immédiatement avisée et, en même temps que l'on demandait du renfort à Edmonton, une escouade de policiers se lançait sur les traces des fugitifs.

Le meurtre fut commis dans un restaurant avoisinant la gare du C. P. R., où Chivas s'était rendu muni des mandats d'arrestation. Les trois hommes, dont le signalement avait été fourni à Chivas, prenaient leur repas lorsque Chivas se présenta. Le juge de paix leur intima immédiatement l'ordre de lever les mains. Deux obéirent, le troisième leva la main gauche, mais de la main droite il tira vivement un revolver de sa poche et tira sur Chivas.

La balle traversa le coeur de l'infortuné qui s'écroula comme une masse. Les deux compagnons du meurtrier tirèrent alors leur revolver et menaçant la foule qui voulait se jeter sur eux, ils purent prendre la fuite sans être inquiétés, tirant de temps à autre pour effrayer ceux qui auraient songé à les poursuivre.

Les meurtriers disparaissent sans laisser de traces

Amisk, 2 — L'inspecteur Jennings, chargé d'organiser la poursuite des meurtriers de Chivas, rapporte que l'on ne possède aucun indice permettant de retrouver les fugitifs. Ceux-ci n'ont laissé aucune trace.

Plus de vingt vagabonds ont été arrêtés par les policiers, mais tous ont dû être relâchés. Le crime de samedi a causé une vive émotion dans la région et des centaines de personnes armées font la chasse aux meurtriers.

Les funérailles de James Chivas ont eu lieu lundi en présence d'une foule nombreuse. Le corbillard était suivi par une cinquantaine de voitures. La veuve de Chivas est dans un état de prostration nerveuse qui fait craindre pour sa vie.

UN GRAND NEGOCIANT D'EDMONTON

M. James Ramsey, pr[redacted] des grands magasins d[redacted] mière rue, est de re[redacted] voyage d'affaires à N[redacted] Montréal et Toronto.

M. J. Ramsey déclare[redacted] les affaires sont meilleures à Edmonton qu'en aucune autre des villes qu'il ait visitées au cours de son voyage. D'autre part la température en Alberta est beaucoup plus favorable à la culture que dans l'est.

M. Ramsey prédit une récolte extrêmement abondante en Alberta, bien que la végétation soit légèrement en retard sur celle de la Saskatchewan; notre distingué concitoyen est revenu de son voyage plus optimiste que jamais au sujet de l'avenir réservé à notre ville.

M. James Ramsey qui tout en étant un grand négociant est aussi un philantrope convaincu et prend actuellement des mesures pour accorder à son armée d'employés un demi-jour de congé hebdomadaire, le mercredi pendant les mois d'été.



James Ramsey

NOUVELLES BREVES

Le nombre total des victimes de la catastrophe de l' "Empress of Ireland" est de 1024.

Treize personnes habitant Edmonton avaient pris passage à bord de l'Empress. Toutes ont péri.

* * *

Une enquête sera ouverte pour déterminer les causes de la catastrophe de l'Empress. Les capitaines des deux navires se rejettent mutuellement la responsabilité de l'abordage. Le "Storstad" a été saisi à son arrivée à Montréal par ordre des autorités du C.P.R. qui réclament $2,000,000 de dommages et intérêts à ses armateurs.

* * *

On a relevé des traces nombreuses de blessures sur les corps des passagers qui ont péri dans la catastrophe. On croit que ces blessures sont l'oeuvre de passagers d'entrepont qui se sont rués vers les canots de sauvetage en s'ouvrant un chemin sanglant dans la foule prise de panique.

* * *

On croit généralement que la session parlementaire prendra fin samedi prochain.

234 chevaux sauvages ont été capturés dans l'Alberta sud; ces chevaux, n'appartenant à personne, seront vendus par le gouvernement fédéral pour le compte duquel ils ont été capturés.

* * *

Les Hindous du vapeur Komagata, auxquels les autorités de l'Immigration refusaient l'accès du Canada, ont décidé de retourner aux Indes.

* * *

Le bill de l'aide au C. N. R. a été adopté, à Ottawa, en troisième lecture avec une majorité de 47 voix.

* * *

Le président du Conseil des ministres français, M. Doumergue, a donné sa démission lundi. On rapporte que M. Poincaré a chargé M. Viviani de constituer un nouveau ministère.

* * *

Le maire de la ville de Calgary, Alta, a envoyé de longs télégrammes aux journaux de Montréal et de Vancouver pour protester contre les bruits ridicules que l'on a fait courir dans ces villes tendant à laisser croire que du pétrole auranit été versé dans le puits Dingman.

CARTES D'AFFAIRES

LE COURRIER DE L'OUEST

PUBLIE TOUS LES JEUDIS PAR

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DU COURRIER DE L'OUEST

9334, Avenue Jasper Est — Téléphone 1675

EDMONTON, ALBERTA.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

—Docteur, dit fermement Maxime, vous avez toujours pris à cette question un intérêt pour le moins bien marqué; vous avez même, si je ne me trompe, demandé au président la main de sa pupille, ce que vous n'auriez pas fait si les antécédents d'Annonciade ne vous avaient été connus...

—C'était pour qu'elle n'épousât pas Dominique... gémit le docteur.

—Et Lucien Gérieux, l'avez-vous pris pour pensionnaire afin qu'il ne devienne pas celui de Dominique?

—Simple coïncidence... Maxime, vous ne me repousserez pas pour cela?...

—Non, répondit-elle; pas précisément. Mais si, sachant ce qu'il en est d'Annonciade, vous ne nous le dites pas devant l'angoisse où vous nous voyez, c'est que vous ne voulez pas nous secourir.

—Arrêtez, Maxime; je vais tout vous dire... J'ai voulu rendre cette petite intruse à sa famille, pour en débarrasser le Logis-Vide où elle me frustrait de toutes mes espérances d'avenir.

—On aurait cru que vous encouragiez les soupçons pour le plaisir de les combattre...

—C'est que pour cacher mon jeu, aïe, quelle confession... il fallait bien me donner l'air de prendre au sérieux les calomnies de Montauvent.

Maxime se recueillit comme pour une résolution suprême.

—Avouez-moi toute la vérité, dit-elle enfin, et je penserai à l'offre que vous venez de me faire.

—Mais cette maudite vérité, Maxime, je vous le répète, je vous le jure, je ne la connais pas plus que vous.

—Découvrez-la alors; obtenez-la de Lucien Gérieux.

Et très droite, avec le regard lointain de ceux qui, se renonçant eux-mêmes, ne voient plus que le but de leur sacrifice, elle acheva lentement:

—Délivrez-nous de ce cauchemar où nous nous débattons; mon consentement est à ce prix.

Tout morfondu et dépité [redacted] avait péché, [redacted] docteur se leva machinalement pour suivre Maxime qui s'était avancée au bord de la plate-forme. Tous deux cherchèrent des yeux le toit du Logis-Vide et, dans l'air limpide, ils virent monter une fumée légère d'une cheminée plus haute que les autres.

—Comment? murmura Maxime. Dominique fait allumer du feu par ce temps? Je me demande ce qu'il peut bien brûler ainsi dans la cheminée du salon?

* * *

... "Si vous voulez faire tomber l'opposition mise à votre mariage, trouvez-vous avant la nuit au chalet de Blancheroche; ou bien laissez la porte de votre maison ouverte.

"Un ami désintéressé."

Ce n'était pas le premier message anonyme que reçut Dominique; chaque courrier, depuis le départ de son père, lui apportait quelque avis de ce genre, avertissements vagues, demandes de rendez-vous mystérieux auxquels il n'avait pas voulu répondre par égard pour les intentions de son père.

Mais cette après-midi, il sentait s'user sa résistance, et il était en train de se dire, à l'encontre de toute prudence, que si l'auteur du billet ne se présentait pas avant la nuit, il irait, lui, au chalet de Blancheroche. Or, la vieille Mage était mourante depuis deux jours, et la teneur de cet appel lui donnait l'idée douloureuse qu'il ne retrouverait dorénavant Annonciade que chez les morts.

Dès midi, il avait déverrouillé la porte du perron; Léonce s'était éclipsé, Mme Ladouan avait regagné sa chambre; et l'attente qui agitait le coeur de Dominique emplissait, lui semblait-il, d'une impression de danger et de crainte, la vieille maison vide, mortellement silencieuse.

Mais les heures passaient sans amener son ténébreux correspondant; Dominique allait quitter la fenêtre du salon d'où il surveillait la rue, quand il entendit un pas glissant dans le corridor, puis le frôlement d'une main contre le mur, d'une main de velours qui, dans l'obscurité de ce couloir, cherchait à tâtons un bouton de porte.

"On" était entré sans que le gémissement d'un gond ou d'une lame de parquet eût averti Dominique; "on" arrivait presque jusqu'à lui sans qu'il eût même soupçonné ce furtif voisinage.

Il ouvrit la porte du salon et se trouva devant un homme dont il ne distingua d'abord que la petite taille; mais celui-ci le voyait parfaitement malgré la pénombre, car au regard interrogateur qu'avait eu Dominique, il répondit par un signe affirmatif, profond et prolongé.

Alors Dominique se demanda pour la première fois où il allait introduire son visiteur; mais ce dernier entrait déjà au salon; il s'avançait d'une pas assuré dans la grande pièce imposante où il avait assisté au mariage civil de Dominique et d'Annonciade; il s'approcha de la table, et tranquillement, à la place où le secrétaire de la mairie avait ouvert son registre, il posa son éternelle sacoche verte. Puis, sans ambages, avec la précision la plus claire, "l'ami désintéressé" demanda poliment à Dominique s'il lui conviendrait d'acheter quelques documents qui avaient seuls entravé la conclusion de son mariage, et dont le président Hennerot n'avait pas voulu donner le prix.

La sacoche verte, Dominique la reconnaissait par ce qu'en avaient dit jadis les journaux; et aussi ces papiers où se répétait le nom de Gérieux, et qu'il était sûr d'avoir vus entre les mains de son père.

Et ce que venait de lui dire Lucien Gérieux concordait exactement avec l'idée qu'il avait pu se faire de la situation: Annonciade était liée par sa naissance à cet aventurier dont le président connaissait toutes les tares. Cet homme invoquait sa parenté, en produisait les preuves, fixait son prix en offrant de rompre des attaches déshonorantes pour la belle-fille du grand juge; et M. Hennerot se refusait à payer la rachat, la rançon d'Annonciade.

Dominique regarda autour de lui comme s'il cherchait quelque chose; mais il n'y avait là que les meubles démodés et passés d'un vieux salon bourgeois, des glaces dédorées, des [redacted] tendus de [redacted] tout le cadre de la vie [redacted] tèrement pure et simple que [redacted] générations d'honnêtes gens avaient menée ici, en un mot, rien qui pût tenter l'avidité d'un Lucien Gérieux. Et il se contenta de dire à demi-voix, en employant le passé ainsi qu'on parle de ce qui n'est plus.

—Vous étiez son parent?

—Oui, répondit Lucien brièvement; son cousin germain... Et puis, vous verrez là-dedans...

Il indiquait la liasse des documents, en pesant sur ceux-ci de ses deux mains appuyées à la table.

Avec cette patience voulue qui couvrait sa révolte et son indignation, Dominique dit encore:

—Je n'ai rien à vous donner en échange.

—Oh! je ne serai pas exigeant; je ne vous demanderai que bien juste de quoi aller gagner ma vie aux antipodes. Songez que votre père aurait pu tout arranger pour vingt mille francs, une misère... Songez aussi qu'il n'y a que ce petit tas de paperasses entre vous et moi... et la personne en question; qu'une fois ceci hors de mes mains, ni votre père, ni moi, ni personne, n'aura plus un mot à dire contre votre mariage.

Dominique était très jeune; il avait vécu jusqu'ici à part des autres hommes, et d'une vie d'exception qui avait fait de lui une sorte de cénobite ignorant du monde, de ses pièges et de ses infamies; toute cette jeunesse attristée remonta dans ses larges prunelles loyales, dont le regard se heurtait à des yeux troubles, sans couleur et sans âge.

—Enfin, reprit Lucien, vous n'êtes pas comme moi sans ressource au monde. Vous avez hérité, gagné, économisé...

—Je ne possède pas de patrimoine personnel, répondit Dominique comme s'interrogeant lui-même; et mes économies sont entre les mains de mon père. Mais attendez...

Il sortit du salon et revint presque aussitôt, portant une boîte qu'il ouvrit devant Lucien.

—Ceci est bien à moi, dit-il. Quand le dernier souverain belge m'a demandé de travailler pour lui, il m'a fait envoyer deux chronomètres identiques; je devais décorer l'un pour lui et garder l'autre. Ce cadeau royal, je l'ai gravé et émaillé à loisir.

Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il y avait travaillé à l'intention de son père, avec la volonté de consacrer au président le plus parfait de ses ouvrages; il se contenta d'ajouter:

—Telle qu'elle est, cette montre représente une valeur de quatre à cinq mille francs. Voulez-vous essayer d'en tirer parti? Ensuite...

Et il réfléchit de nouveau.

—Ensuite, je pourrais peut-être vous servir une manière de pension. Je comptais travailler pour l'avenir de ma future famille; je travaillerai pour vous, aussi longtemps, bien entendu, que vous nous laisserez en repos.

—Et c'est à ce taux infime, dit Lucien, que vous évaluez votre... enfin, votre bonheur?

—Vous feriez mieux de vous taire!... s'écria Dominique d'une voix tonnante.

—Allons, fit Lucien, sans s'émouvoir, je crains que ma cousine n'entre dans une famille d'humeur bien irascible, et je ne vois pas bien ce qu'elle gagnera au change.

Il étendait toutefois une main nonchalante vers le chronomètre.

—Un instant... dit résolument Dominique. Vous avez en votre possession un sauf-conduit que je vous prie de me rendre.

—Non, ce serait trop désobligeant pour le président Hennerot qui me l'a donné.

—Alors, rien de fait, prononça Dominique.

—Quoi! pour cette vétille vous reviendriez sur un marché comme celui que nous venons de conclure?

Dominique ne voyait plus Lucien, mais seulement le visage altéré de son père, et l'air de tourment qu'avait eu le président pour lui dire à quel point il s'était compromis.

—Rien de fait, répéta-t-il. C'est cela aussi que je veux de vous et je ne veux rien sans cela.

Lucien marcha vers la porte; mais Dominique ne tentant pas de le rappeler, il s'arrêta de lui-même.

—Le sauf-conduit est là, dit-il; vous le trouverez avec les autres papiers.

—Montrez-le...

Avec une imprécation de froide rage, il tira de sa poche le feuillet que le président avait arraché un jour au cahier des comptes de son fermier. Pendant que Dominique examinait attentivement cette pièce:

—Soit, fit Lucien avec un indé[redacted]hiffrable sourire; ainsi que je l'ai [redacted]it au président, je suis prêt [redacted]'immoler pour le bonheur général...

Puis, réunissant sur la table les autres documents qu'il abandonnait à Dominique, il dit encore — et son regard sombre contrastait singulièrement avec le ton courtois de ses paroles:

—Il n'y a rien là, ainsi que vous pourrez vous en assurer, qui rende en quoi que ce soit votre fiancée, votre femme, moins digne de votre estime.

Il s'interrompit: Dominique s'était redressé d'un air de souveraine hauteur.

— Vous permettez-vous de croire que j'en ai jamais douté? fit-il tout oppressé. M'en assurer, dites-vous? Voilà comme je m'en assure et voilà comme j'en doute...

Et dans l'impulsion folle et généreuse de tout son amour, de toute sa confiance, il jeta à la volée tous les papiers dans l'âtre.

La cheminée était froide, ne contenant en cette saison que le buisson de branches de genévriers qui voilaient ses cendres éteintes. Parmi ces branches dont les fruits s'égrenaient tout flétris, les papiers s'éparpillèrent. Sans même les rassembler, sans même s'apercevoir que Lucien s'était précipitamment esquivé, Dominique mit le feu au genévrier; les premières flammes parurent lui rejeter une enveloppe qu'il ramassa et tint une minute sous ses doigts frémissants. Elle contenait un carton assez épais, dans lequel il devina une photographie; et la tentation qui lui vint de regarder cette large image lui fut presque douce, dans sa joie de la vaincre pour l'amour d'Annonciade, de sa pauvre Annonciade, son enfant trouvée, sa petite infirme que Dieu éprouvait pour qu'on l'aimât davantage.

Il rejeta, il enfonça l'enveloppe dans les rameaux ardents qui crépitèrent en lançant des étincelles. Ainsi disparurent cette photographie qui représentait Annonciade en robe de mariée, aux côtés de Lucien Gérieux, la lettre qu'Annonciade avait écrite à son frère avant d'épouser Lucien; ainsi disparut l'acte de mariage. Ainsi la téméraire hardiesse d'une volonté aveugle — les derniers liens qui rattachaient Annonciade à son passé.

(à suivre)

Nos annonceurs sont priés de nous faire parvenir leurs copies d'annonces au plus tard le lundi soir; et ils s'assureront par là une meilleure disposition dans nos pages.

COIN FEMININ

CHRONIQUE

Lettres de Fadette (1)

La mystérieuse Fadette, du "Devoir," pousserait-elle la coquetterie du mystère jusqu'à refuser à ses humbles soeurs de Lettres le joli plaisir de paraître découvrir, pour le bénéfice de leurs lectrices, les paysages de lune et de soleil mouvants et profonds comme des âmes de dix-huit et de trente ans, qu'elle vient de collectionner sous un titre couleur jeune pousse? Y a-t-il eu des lacunes dans son service de la presse? Si lointaine, ai-je été oubliée? Doit-on le dire ou ne doit-on pas le dire? Pardonnez-moi, Fadette sphyngienne; un ami, un favorisé, vient de me passer vos "Lettres," et bien que les ayant lues au fur et à mesure de leur parution dans le "Devoir", je voudrais essayer de dire un peu quelle délicate jouissance j'ai goûtée à les relire et à sentir se tisser ces liens, à peine visibles encore, fragiles comme des fils de la Vierge, mais aussi délicats et aussi charmants" que vous savez tendre exquisement de votre âme penchée aux âmes recueillies de vos lectrices. Votre préfacier, qui est aussi un homme d'esprit, voulant sans doute dérouter les petites investigations suscitées par une frénésie de curiosité, écrit: "Un certain nombre de lecteurs sont d'avis que l'écrivain du "Devoir" possède un cerveau d'homme et un coeur de femme." Que voilà un compliment mal tourné!..

N'en déplaise au "certain nombre de lecteurs" — distinguons, en passant, qu'il ne s'agit pas de lectrices — dans "le" salutaire mélange de poésie et de raison, d'intuition et d'analyse," qu'on nous donne comme preuve de cette dualité cérébrale et sentimentale, je retrouve toute l'inquiétude, toute la sensibilité raffinée qui est l'apanage exclusif du cerveau féminin. A travers et de si nombreuses et si différentes méditations où son inspiration s'est essaimée, on me permettra de choisir, à fin de citation, la troublante "Lettre" suivante:

"Si l'Idéal moral me semble être de "remplir sa vie," la plus douloureuse des impuissances n'est-elle pas de "manquer sa vie"?

"Manquer sa vie, c'est-à-dire laisser blanches des pages où l'on aurait pu écrire des poèmes de beauté, laisser froid un coeur qui aurait pu aimer, laisser vide une vie qui aurait pu être remplie de générosité et de dévouement. Et pourtant la pauvre âme qui a peut-être passée près du Bonheur sans le voir était, comme d'autres, capable de bien; elle avait en elle des rescources qui restent inemployées et qui eussent pu lui donner une belle vie sous le soleil du Bon Dieu.

Que lui est-il arrivé? Elle erre au hasard, dépaysée dans sa propre existence, ne trouvant nulle part la joie et la paix qui ne manquent pas à ceux qui sont dans leur voie, même si cette voie a ses calvaires.

Elle n'a pas su se connaître elle-même, ni comprendre le sens profondément sérieux de la Vie, et elle s'est jetée dans l'irréparable; ou bien, elle flotte indécise entre des résolutions qu'elle ne prend jamais, malheureuse, inquiète, imputant son mal à tous ceux qui l'entourent, se croyant la victime, quand cependant, elle est bien l'auteur de sa vie médiocre.

Et celle qui a tenu le Bonheur dans ses mains, et qui avec l'insouciance de l'enfant brisant un jouet, l'a détruit par sa faute?

Un homme lui avait donné son coeur et sa vie; en échange, elle lui avait donné son coeur et sa vie. Elle a repris son coeur, pour le prêter à d'autres; elle a dédaigné le coeur de son mari et désolé leurs deux vies. Ne remplissant pas ses engagements, elle a fait faillite: une faillite morale plus douloureuse que toutes les autres: et le Malheur impitoyable réclame tout d'elle, lui arrache tout ce qui rendait sa vie supportable. Oui! sa vie est bien manquée et par sa faute!

Je me souviens d'avoir lu un poème norvégien qui m'avait profondément impressionnée. Le héros, vagabond capricieux et fantasque qui a erré par le monde sans s'attacher à une tâche, se trouve dans une forêt de son pays natal, je crois. Alors autour de lui tout s'anime, tout parle... il entend des voix et ces voix ressemblent étrangement à celles du remords.

Et les fleurs fanées disent: nous sommes les joies que tu n'as pas cueillies. Et les feuilles qui tombent murmurent: Nous sommes les pensées que tu n'as pas eues. Et le bois mort crie: Nous sommes le travail que tu as dédaigné.

Et les oiseaux chantent: nous sommes les tendresses que tu n'as pas comprises, les reconnaissances que tu n'a pas offertes. Il est accablé par le reproche des choses qui aurait pu être, des oeuvres qui auraient dû être et qui n'ont pas été!"

Pour échapper à cette cruauté des choses, la première condition n'est-elle pas de bien se rendre compte de sa vocation: c'est-à-dire, de comprendre où et comment l'on fera mieux son Devoir.

Combien d'âmes, pour l'avoir ignoré, meurent comme la graine égarée parmi les cailloux... sans avoir même germé."

Oui, Fadette est femme jusqu'à la pointe aiguë de son crayon vert. Reconnaissons-lui la manière qui lui est propre, et qui est éminemment féminine, de décrire en des phrases souples et nuancées, en des estompes fines et délicates les paysages d'âmes agités par la brise douce des soirs de rêveries ou par la bise sifflante des matins de réveil. Elle sait rêver et cueillir dans ce jardin secret fertile en vaillance et en désespérance qu'est notre pauvre âme de femme, et c'est pourquoi nous l'aimons.

MAGALI.

(1) Lettres de Fadette, imprimerie du "Devoir," Montréal.

LA PETITE MOHICANNE

ETOILE DU CINEMA

On nous avait dit et répété ces dernières années que la race des Peaux-Rouges disparaissait rapidement, tuée par la civilisation des faces pâles et surtout par leur alcool.

Or il paraît que les dernières statistiques révèlent un sensible accroissement de natalité chez les Sioux et les Hurons. Il devient évident qu'après une période d'abattement, de résignation, les poétiques sauvages qui inspirèrent tant d'écrivains, reprennent pied. Peu à peu ils renoncent à la vie de la prairie, qui condamnait fatalement leur race à une extinction rapide. Se mélangeant à la population blanche, ils apprennent des métiers, adoptent les derniers progrès, et luttent courageusement. Beaucoup d'entre eux déjà occupent des situations enviables, et je m'en voudrais de ne pas vous conter l'histoire d'une jeune et courageuse Huronne, du village de Lorette, au Canada.

Ce village s'énorgueillit de posséder dans son église des vêtements sacerdotaux admirables envoyés jadis par Mme de Maintenon. Sans les connaître, l'épouse morganatique de Louis XIV se prit d'amitié pour les Hurons de Lorette et leur fit parvenir ces broderies de soie par l'entremise de missionnaires jésuites. Aujourd'hui, ces Indiens sont de braves gens qui ont remplacé leurs coiffures de plumes multicolores par des chapeaux mous, leurs vêtements de peaux par des complets vestons très prosaïques. Ils n'ont plus de ces noms poétiques que popularisèrent les livres de Cooper et de Mayne Reid. Leur chef s'appelle aujourd'hui M. Bastien et parle français. Le téléphone est connu à Lorette et l'on y lave le linge à la mécanique. Les guerriers d'autrefois sont bien changés: "Oeil de puma" s'est fait facteur, "Rosée d'Avril" tient une petite épicerie. Et l'on ne parle plus la langue huronne depuis trois générations. C'est à peine si le chef met une coiffure de plumes les jours de fête. A part le type qui se conserve très pur et que l'on retrouve sur le visage des bambins à l'école, on peut dire que les Hurons contemporains de Lorette n'ont plus rien de leurs ancêtres. Il n'en reste que deux qui portent le costume: Maud Wilson dite "Frisson du Matin" et son mari, le "Taureau calme"

Maud Macoé, petite fille d'un grand sachem, métisse d'Indienne et de Canadien, fut d'abord blanchisseuse, puis comme elle possédait un joli filet de voix, les planches la tentèrent. Elle fut chanteuse à Québec, puis danseuse chez Barnum et voyagea pendant trois ans à travers le monde. Au cours de ses pérégrinations elle rencontra Harry Wilson, Huron de sang pur, qui mimait dans les music-halls des scènes de la vie indienne et des danses, entouré de quelques autres Peaux-Rouges. Ils se plurent et s'épousèrent. Pendant quelque temps encore, ils promenèrent leur "numéro" de ville en ville, revenant tous les ans passer quelques semaines dans leur petit domaine de Lorette. Puis un jour Wilson eut une idée ingénieuse.

C'était à l'époque où se précisait l'industrie du cinéma. Des directeurs intelligents commençaient à engager des troupes d'artistes, à acheter des scénarios pour établir des films intéressants. Peu à peu les sujets se corsaient, on posait des véritables romans dans des décors naturels, choisis avec soin et les succès obtenus dépassaient toutes les espérances.

Wilson alla trouver un impresario, de ses amis, pour lui offrir de poser avec sa femme et sa troupe des scènes indiennes. Quinze jours après l'affaire était montée. Depuis, elle a marché admirablement. "Frisson du Matin" et le "Taureau calme" ont été tour à tour Chactas et Atala, des héros de la guerre contre les blancs, les personnages de cent drames effrayants et de cent histoires d'amour touchantes. Ils ont gagné une grosse fortune.

Leurs imitateurs ont été nombreux. On connaît très peu d'Indiens au théâtre. Le cinéma a révélé parmi eux au contraire d'excellents artistes. Vous connaissez tous, du reste, ces films d'importation américaine qui font vivre sous nos yeux les héros de Fenimore Cooper.

Ils dénotent un réel sens artistique. Certaines scènes sont de véritables tableaux, des reconstitutions très exactes au point de vue des costumes, des tatouages, des accessoires. Les effets de lumière sont habilement combinés, les paysages admirablement choisis.

"Frisson du Matin" et le "Taureau calme" sont allés très loin, dans les Montagnes Rocheuses et les plaines du Far-West, étudier sur place les dernières tribus de Peaux-Rouges vivant librement sous la tente. Et ils ont posé là des danses de guerre au clair de lune, que rendaient plus impressionnantes les innombrables silhouettes des Indiens venus pour les voir.

ANDRE BEUZE.

LA MALADIE FORCE SARAH BERNHARDT A INTERROMPRE SA TOURNEE

Liége, Belgique, 2, — Sarah Bernhardt, la fameuse tragédienne, est tombée subitement malade ici ce soir. Il a fallu contremander la représentation qu'elle devait donner le soir.

On ne connaît rien de la nature de la maladie, mais on croit que son état est très sérieux. Sa tournée d'adieu ne pourra se continuer.

LA GUERRE EN ALBANIE

Le prince Guillaume de Wied fuit devant les insurgés. — Il aurait donné sa démission.

Polla, Autriche, 30 — Les insurgés, partisans de Essad Pasha, ancien ministre de la Guerre en Albanie, se sont portés à l'attaque de Durazzo, si l'on en croit les dépêches reçues du croiseur Autrichien, le Szigetvar, ancré au large de Durazzo.

Durazzo, Albanie, 30 — A cinq heures, cet après-midi, les insurgés étaient tout près de la ville. Le prince Guillaume, la princesse et leur suite se sont réfugiés sur le navire de guerre italien, Misurata.

A l'approche des insurgés, la Commission Internationale qui a le contrôle de la ville s'est rendue au devant d'eux et a demandé une conférence avec leurs chefs. Les représentants des insurgés sont entrés à Durazzo, et ont demandé une entrevue avec le prince Guillaume.

Le prince, accompagné par l'état-major de l'amiral italien, est revenu à terre.

Les insurgés ont capturé quatre gendarmes écossais et les retiennent encore.

Le prince Guillaume, par sa fuite, a perdu le peu d'autorité qui lui restait sur les Albanais. Ces derniers ont critiqué sa conduite et lui sont hostiles. On peut considérer son règne terminé.

D'après une dépêche de la "Tribuna", le prince Guillaume d'Albanie a signé un traité d'abdication. Cependant, ces dépêches n'ont pu être confirmées.

AVIS A NOS ABONNES

Certains de nos abonnés ont oublié vraisemblablement qu'ils nous doivent le montant de leur abonnement pour une, deux ou même trois années.

Ces abonnés retardataires nous rendraient un service signalé en nous faisant parvenir immédiatement le montant de leur petite dette. Ils peuvent employer, à cet effet, le bulletin ci-dessous qu'il leur suffira de détacher et de remplir:

Le Courrier de l'Ouest

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus un bon postal de la valeur de $.......... comme règlement de compte pour mon abonnement dû.

NOM ....

ADRESSE ....

Adresser toutes les lettres comme suit:

Le Courrier de l'Ouest

Boite Postale 98. Edmonton, Alta.

LES "ANCIENS CATHOLIQUES DU JAPON"

Nous recevons avec prière d'insérer le touchant appel suivant:

Monsieur le Directeur
du "Courrier de l'Ouest",

En mars 1915 aura lieu le cinquantenaire de la découverte des vieux chrétiens du Japon dans la personne de ceux d'Urakami, la vallée qui s'ouvre au fond de la belle rade de Nagasaki.

Jusqu'en 1865, les missionnaires catholiques, bien que rentrés en contact avec les Japonais depuis une vingtaine d'années, se demandaient anxieusement s'il restait quelque chose des héroïques chrétientés du dix-septième siècle.

A peine eurent-ils ouvert à Nagasaki, en face de la vallée, l'église des vingt-six Martyrs canonisés depuis peu, que, le 17 mars, une quinzaine de visiteurs y vinrent dire au Père Petitjean: "Notre coeur à nous tous qui sommes ici est le même que le vôtre". A sa question: "Vraiment, d'où êtes-vous donc"? Ils répondirent: "Nous sommes tous d'Urakami; à Urakami presque tout le monde a le même coeur que nous". Et ils lui demandèrent où était "Santa Maria."

A la vue de sa statue, tombant à genoux: "Oh! oui, soupirèrent-ils, c'est bien Santa Maria. Voyez dans ses bras son Enfant-Jésus!" Et ils ajoutèrent qu'ils avaient célébré, le 25 décembre, sa naissance dans une étable, qu'il est mort en croix pour nous, et qu'on était en ce moment au temps de la douleur—le Carême.

Qui dira l'émotion du missionnaire? Il apprit bientôt qu'à Urakami, malgré la persécution qui durait depuis plus de 250 ans, des centaines de familles s'étaient transmis en secret les enseignements catholiques avec le baptême et des prières même en latin, et, comme ressource suprême de salut, tout un traité sur la contrition parfaite.

Il apprit aussi que huit ans auparavant trente chefs de famille d'Urakami avaient souffert la prison pour la foi pendant deux ans, que dix y étaient morts dans les tourments, et qu'Urakami avait une vraie organisation catholique avec des baptiseurs et des chefs de prière, rédigeant le calendrier, fixant les fêtes, les jeûnes, etc.

Ces consolantes nouvelles firent tressaillir les fidèles d'Europe et d'Amérique. Pie IX en pleura de joie.

A Urakami, le bonheur d'avoir retrouvé des prêtres fit presqu'oublier les édits de proscription affichées à tous les carrefours. On rivalisa de zèle pour s'instruire et recevoir les Sacrements. Ces pauvres villageois se firent apôtres; en peu de temps, c'est par dizaines que se dévoilèrent les endroits où la Religion s'était conservée et Urakami devint comme un catéchuménat où on accourait de toutes parts pour se convertir.

Bien que le saint ministère ne se fit que de nuit et en cachette, la police s'en aperçut, et, le 8 juillet 1867, elle envahit les lieux de réunion, confisqua les objets religieux et emprisonna 64 des principaux chrétiens.

Le 14 mai 1868, tandis que le gouvernement semblait absorbé par l'abolition du régime féodal et la restauration impériale, une circulaire du Conseil Suprême annonçait que plus de 3000 habitant d'Urakami osant professer la religion prohibée, on en viendrait, si les moyens persuasifs ne suffisaient pas, à l'exécution capitale des chefs et à la déportation des autres.

Le 7 juin, une nouvelle circulaire annonçait aux gouverneurs le prochain envoi de 4006 chrétiens d'Urakami dans 34 des anciens fiefs, pour être employés de force aux travaux publics. Dès le 20 juillet, 114 chefs de famille étaient embarqués d'urgence pour trois provinces différentes.

Les autres fidèles d'Urakami, loin d'en être intimidés, ou de profiter des embarras du gouvernement pour chercher à fuir, s'encouragèrent plutôt au martyre et s'y préparèrent par la prière et le jeûne avec une ferveur extraordinaire.

Le 1er janvier 1870, sept cents d'entre eux furent appelés à Nagasaki et, le 5, transportés en exil. Les trois jours suivants ce fut un embarquement continuel du reste des fidèles et, le 9, la vallée n'était plus qu'un désert.

C'est ainsi qu'après avoir été les instruments providentiels de la découverte des chrétiens, ceux d'Urakami eurent encore le privilège d'en être les porte-drapeaux dans dix-huit provinces de l'empire. On se flattait d'avoir extirpé le catholicisme, ces pauvres paysans en furent partout une leçon vivante. Leur vie édifiante, leur droiture, leur patience, leur dévouement, et les réponses déconcertantes qu'ils savaient faire dès qu'il s'agissait de religion frappaient tout le monde; les gens les plus en vue ne cachaient pas leur admiration, et ce fut pour plusieurs un commencement de conversion.

Mais Dieu seul sait ce qu'ils eurent à souffrir physiquement et moralement pendant cet exil qui dura jusqu'en mars 1873, soit près de cinq ans pour les premiers déportés, plus de trois ans pour les autres. Partis au nombre de 3404, il en mourut 660 en exil, et il y eut 176 naisances. En fait, presque tous les chrétiens actuels d'Urakami, âgés de plus de 40 ans, ont été en exil pour la Religion ou y sont nés, tandis que les plus jeunes descendent de confesseurs de la foi.

Rentrés à la vallée en 1873, sur la pressante intervention de l'ambassade japonaise qui visitait alors l'Europe et s'entendait reprocher partout cette persécution, les pauvres chrétiens n'y trouvèrent que le plus grand dénuement, leurs maisons en ruine, leurs champs en friche, ou vendus ou volés. Ce fut la misère noire.

L'année suivante un typhon épouvantable ruina de nouveau les chaumières refaites à la hâte, ainsi que les cultures. Puis survint une violente épidémie de dysenterie et de petit vérole qui fit de nombreuses victimes parmi ces corps longtemps épuisés.

Loin de perdre courage, les chrétiens d'Uraami redoublèrent d'ardeur, si bien que, quatre ans plus tard, voyant la famille qui avait administré leur canton pendant plusieurs siècles, réduite à mettre en vente son terrain avec sa résidence où la croix avait été foulée aux pieds pendant tant d'années, et d'où ils avaient été envoyés en exil, ils n'eurent qu'un désir, celui de se cotiser pour l'acheter et y élever une église expiatoire.

A force de sacrifices, ils firent en 1880 l'acquisition de ce joli tertre, bien en vue et assez central. La maison avec ses dépendances fut convertie en chapelle, et l'autel s'éleva là même où la Croix avait été outragée. Quelle joie pour ces braves gens, obligés jusque là de faire plusieurs lieues pour assister à la messe à Nagasaki!

Mais outre son insuffisance, cette maison tombait de vétusté, et il fallait bientôt songer à bâtir une vraie église. Le Père Fraineau dont l'envoi au Japon datait de la délivrant des exilés d'Urakami, en étant encore chargé en 1894, mit tout son coeur et son grand talent à en faire les plans.

Artiste dans l'âme, il la voulut digne de son but expiatoire et des grands souvenirs à perpétuer, et assez vaste pour ses 5,000 fidèles. Vu le renchérissement subit de la main-d'oeuvre et des matériaux, elle s'élevait lentement en briques et en pierres, à l'admiration de tous, quand éclata en 1904 la guerre russo-japonaise. Pour alléger les charges des chrétiens, le P. Fraineau dut interrompre sa construction, et quand il voulut la reprendre, tout, hélas! avait changé de face: la victoire n'ayant pas amené d'indemnité de guerre, les impôts étaient lourds; l'ouverture de nouveaux ports de commerce avait fait tomber celui de Nagasáki, et les nombreux étrangers dont le séjour enrichissait la ville s'étaient transportés ailleurs. Pour Urakami qui en vivait, le contre-coup fut presqu'irréparagle: notamment le noyau de la plupart des chrétientés japonaises de Corée.

Pour comble de malheur, des bienfaiteurs qui avaient vivement encouragé le P. Fraineau et promis leur généreux concours, vinrent à mourir, de sorte que le pauvre Père, n'en pouvant plus, est mort lui-même à la peine, subitement, le 24 janvier 1911, le coeur brisé de ne pouvoir achever l'oeuvre de sa vie.

La maçonnerie étant déjà très avancée, nous n'aurions pu réduire les proportions de l'église sans la gâter. Enfin, elle est debout, dominant la vallée et attirant tous les regards. C'est un beau monument de style roman en forme de croix latine de 62 mètres de long, sur 19 de large et 28 au transept. L'extérieur est fini, mais les nombreuses fenêtres n'ont encore ni châssis ni verres; la voûte en bois, les colonnettes, l'enduit des murs, le plancher, toute l'ornementation intérieure restent à faire, et nos ressources sont épuisées.

Urakami compte actuellement 6,800 catholiques. C'est la chrétienté la plus nombreuse du Japon, et celle qui a fourni le plus de membres au clergé et aux communautés religieuse. Les gens sont très généreux, mais étant pauvres ils ne peuvent donner que peu à la fois, et il est urgent pour leurs âmes d'ouvrir au culte leur nouvelle église. Voici en effet près de vingt ans qu'ils n'ont pour oratoire qu'un vieil hangar japonais, sans plafond et ayant à peine trois mètres de haut. Il est tout délabré et fait pitié à voir. Faute de place, on ne peut s'y mouvoir pour aller communier, et surtout c'est par centaines qu'aux quatre messes du dimanche, les fidèles doivent rester dehors par toutes les intemperies. C'est un grand mal, la piété en souffre beaucoup, et il est indispensable d'y remédier au plus tôt.

Avec l'autorisation de Mgr l'Evêque de Nagasaki, j'ose donc solliciter humblement, par la charité de Notre-Seigneur, le généreux secours des âmes pieuses afin de pouvoir terminer et inaugurer l'église de Notre-Dame du Japon à Urakami pour le cinquantenaire de la découverte des chrétiens, le 17 mars 1915.

Que de choses il manquera encore à cette belle église; non pas certes l'affluence des fidèles qui, grâce à Dieu, est déjà un spectacle souvent admiré; mais pour leur continuelle édification, il faudrait aux autels latéraux deux belles statues en grandeur naturelle du Sacré-Coeur et de la Sainte Famille; il faudrait un orgue ou un puissant harmonium pour soutenir leur chant; il faudrait des cloches pour leur annoncer les offices et l'Angelus auxquels ils sont si fidèles; il faudrait un beau Chemin de la Croix, pour cet endroit même où elle fut foulée aux pieds plusieurs siècles durant, etc., etc.

Daigne le Seigneur inspirer à le bonnes âmes de nous faire ces aumônes. Qu'elles seront bien placées et fructueuses, et combien nous en serons reconnaissants!

A chacune de leurs réunions les chrétiens d'Urakami prient ensemble et à haute voix pour tous leurs bienfaitaeurs vivants et défunts, et chaque jour je porte leur souvenir au saint sacrifice.

Les dons nous parviennent on ne peut plus facilement aux adresses ci-dessous.

E. RAGUET,
Missionnaire apostolique, à Urakami, près Nagasaki, Japon.

L'achèvement de l'église d'Urakami est d'une urgente nécessité pour cette nombreuse et si intéressante chrétienté. Je la recommande instamment ainsi que son zélé pasteur à la générosité des âmes charitables, et je prie le bon Dieu de les récompenser au centuple.

JEAN-CLAUDE COMBAZ,
Evêque de Nagasaki, Japon.

—o—

L'IRLANDE RENAIT

Le vingt-cinq mai mil neuf cent quatorze, sera une date historique, une date dont tout le peuple irlandais fera désormais compter l'ère nouvelle, l'ère de l'affranchissement national qui va permettre à l'Irlande de faire une fois de plus devant le monde, figure de peuple et de prouver les qualifications de la race à se gouverner.

En effet, le vingt-cinq mai mil neuf cent quatorze, la Chambre des Communes d'Angleterre, par une majorité de 77 voix, a voté la troisième lecture du bill du Home Rule.

Or, que la Chambre des Lords adopte ou reejtte ce bill, on sait adopte ou rejette ce bill, on sait automatiquement loi du pays, en vertu des amendements apportés à la constitution, en ces dernières années par le gouvernement Asquith, afin de permettre un terme à l'obstruction factieuse de la Chambre tory des Pairs.

Sans doute, on peut compter que l'opposition unioniste en Grande Bretagne, dont on connait la lutte désespérée et sans scrupule, contre la loi du Home Rule en ces dernières années, essaiera, par tous les moyens imaginables et inimaginables, d'empêcher, s'il se peut, que cette loi entre en vigueur.

Dans son récent numéro, le "Mail and Empire," de Toronto, le digne rejeton canadien des tories anglais, prédit que le Home Rule, malgré tout ce qu'on en dit, n'est pas encore la loi du pays, et énumère les trucs que ses amis prétendent avoir encore dans leur sac pour empêcher le Home Rule de devenir loi.

Mais, s'il est vrai, comme viennent de le prouver les événements de ces dernières semaines, que les intransigeants féroces qui,

Suite à la page 5

"L'OUVRIER, SES DROITS ET SES DEVOIRS"

Conférence faite par M. I. Tremblay au Club National d'Edmonton, le 31 mai 1914.

Depuis la fin du 18ème siècle, le problème ouvrier, objet de l'étude des philosophes et des économistes, a fait surgir des écoles et des systèmes les plus contradictoires.

Aussi dans l'étude d'une question si épineuse, qui intéresse également riche et pauvre, ou tant d'intérêt divers, sont en lutte; il est quelque fois bon de mettre les choses au point.

On a assez critiqué mal à propos les unions ouvrières, malgré les bons avis de Notre Saint-Père le pape Léon XIII, dans sa fameuse encyclique "Rerum novarum," après tout, de quel droit peut-on reprocher aux ouvriers de s'organiser? Le capital n'est-il pas le mieux organisé? Nous en avons pour preuve l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui, malgré le nom, est beaucoup plus internationale que nos unions ouvrières, nos associations professionnelles telles que dentistes, avocats, médecins ou banquiers, associations dont les ouvriers n'ont jamais contesté le droit, malgré qu'en certains cas, elles sont plus radicales que les unions ouvrières. Un des grands arguments des adversaires des unions ouvrières est qu'elles envoient leur argent aux Etats-Unis, mais on oublie de dire ce qu'elles reçoivent en retour. Pour ne mentionner qu'un exemple, l'union des menuisiers, en 1910, a reçu tant en bénéfices qu'en maladie, décès et autres bénéfices $50,000 de plus qu'elle n'avait payé.

Si les ouvriers américains voulaient se servir des mêmes arguments, ils pourraient fort bien essayer d'empêcher nos concitoyens de faire partie des artisans et nos ouvriers canadiens critiquer contre les Canado-américains, association qui recrute une grande partie de ses membres au Canada. On prend tous les moyens possibles pour critiquer les unions ouvrières, mais on oublie de dire le bien qu'elles font. Prenons, par exemple, la question de la tempérance. Les unions ont plus fait pour cette cause que toutes les soi-disant organisations de tempérance réunies.

Pour vous convaincre sur ce sujet, vous n'avez qu'à lire leurs constitutions.

Pour ne parler que de notre belle langue française, que n'ont-elles pas fait? Ne voyons-nous pas aujourd'hui les journaux de toutes ces unions soi-disant américaines ou anglaises, publiés à des centaines de mille exemplaires, et des constitutions imprimées dans les deux langues, et cela par l'influence de nos soi-disant anti-canadiens.

Nos hommes publics nous reprochent très souvent de faire des luttes de classe; mais à qui la faute s'il y a lutte de classe, et qui la pratique si ce n'est notre classe soi-disant dirigeante? Que voyons-nous dans nos parlements et nos conseils municipaux? Des hommes de profession, de la classe commerciale, des ouvriers pour une couple d'exception, il est vrai, mais nous pouvons nous en faire gloire, tel que Ainey, de Montréal, Verville à Ottawa, et Langlois à Québec.

Prenons par exemple dans le vieux Québec. Sur quatre-vingt-quatre députés 70 sont avocats ou notaires, 7 médecins, 2 cultivateurs, 2 entrepreneurs, 2 manufacturiers et un ouvrier, notre ami Langlois. De même dans les autres provinces. Mais l'ouvrier s'instruit. La ville de Montréal, notre métropole canadienne, a commencé par donner l'exemple, et je suis persuadé que nous n'en resterons pas là. Toutefois, il est malheureux que ceux qui se proclament les grands éducateurs du peuple, ceux qui se prétendent le deuxième pouvoir dans l'Etat, — je veux parler de la presse, — au lieu d'éclairer le peuple, comme ils devraient le faire, s'emploient le plus souvent à l'égarer et à le berner. Combien de nos désastres ouvriers ne sont-ils pas dus à l'influence et à la mentalité jaunes de notre presse, qui, pour des fins poltiques ou autres, égarent l'ouvrier l'excite par ses mensonges. Le réveil sera terrible. Il fut terrible en France et en Italie. Il menace aujourd'hui l'Allemagne et la Belgique. Il commence à bouillonner en Angleterre, contre la plutocratie; aux Etats-Unis, il dicte aux trusts. Au Canada si le capitaliste ne reconnait pas à l'ouvrier son droit naturel de vivre à l'égal du riche, l'histoire se répètera ici comme ailleurs. Puissions-nous reconnaitre et bénéficier de l'exemple de l'histoire et des enseignements des LePlay, des de Mun, des Léon XIII, des Windworth, des Kettler et des Ireland.

"Devoirs des ouvriers"

Je vous ai donné un court aperçu des devoirs du patron, maintenant voyons un peu celui de l'ouvrier.

Les ouvriers ont-ils beaucoup d'obligations morales vis-à-vis de leur patron? Très peu à l'égard du patron; mais en revanche ils ont des devoirs rigoureux envers eux-mêmes.

Leur devoir principal presque unique, c'est le perfectionnement de leur être intellectuel et moral. L'Idéal de l'ouvrier c'est l'égalité réalisée; il est donc juste qu'il traite le patron, comme si la société rêvée existait: Ouvrier et patron se trouvent sur un même pied social; il en résulterait une égalité de bon procédés, une aménité dans les rapports que, théoriquement parlant, rien ne pourrait troubler.

A la veille peut-être du triomphe de leur cause, les ouvriers se doivent à eux-mêmes de traiter les patrons aussi bien qu'ils désirent en être traités eux-mêmes. Que l'on croit bien qu'il n'est pas du tout indifférent que le salarié s'exprime correctement lorsqu'il s'agit de celui qui le paie à traiter le patron de vieux singe et d'accapareur; on plie l'esprit à ne raisonner qu'avec un parti pris de mépris et d'hostilité.

Il faut bien le reconnaître, la généralité des patrons respecte l'ouvrier infiniment plus que ce dernier ne respecte l'employeur. Vous savez comme moi que le plus souvent l'employé emploie le terme de vieux singe pour désigner son patron, et il voudrait qu'en retour celui-ci l'appela Monsieur...

On objectera peut-être que notre ennemi, c'est notre maître. Sans doute, mais il est évident, pour qui suit un peu attentivement les progrès des unions ouvrières, que le moment est proche où l'ouvrier sera le maître, un peu par le nombre et la force que donne la cohésion consciente. Déjà, par l'usage qu'il fait du droit de grève, ne bouleverse-t-il pas les conditions économiques, et n'impose-t-il pas sa volonté? On l'a vu, il n'y a pas bien longtemps en Angleterre. Hélas, beaucoup d'ouvriers n'ont pas encore acquis les qualités voulues qui distinguent le bon patron du tyran.

Donc, il faut s'instruire, apprendre à manier l'autorité non comme une massue mais bien comme un instrument délicat.

Ouvrier, agissez comme si vous étiez le bon patron. Cette attitude ne diminuera en rien la valeur de vos revendications. Bien au contraire, vous donnerez plus de poids à vos arguments en les présentant avec dignité à des hommes que vous traitez en hommes. Les questions qui vous divisent vous apparaîtront alors dépouillées des accessoires dont les chargent trop souvent les pêcheurs en eau trouble, de la politique. Mes amis, soyez vous-mêmes tout simplement, et jugez le candidat par ses actes et non par ses paroles. Tâchez de vous rendre compte par vos propres efforts. Utilisez toujours votre bon sens et vos associations seront toujours dirigées par les plus dignes d'entre vous.

Méfiez-vous des beaux parleurs qui sont presque toujours à ne rien faire lorsque les camarades travaillent, vivent à vos dépens et font de vous un marche-pied pour satisfaire leurs ambitions.

L'IRLANDE RENAIT

Suite de la page 4

aujourd'hui mènent le parti unioniste en Grande Bretagne, ne reculeront devant rien, sont prets à aller jusqu'à l'émeute même, nous avons confiance que le ministère Asquith, qui, de son côté, vient de donner les preuves de sa sagesse et de sa fermeté, sera amplement de taille pour déjouer les intrigues et réprimer s'il le faut les coups de force de ceux que les Anglais dénomment les "die hard" et que en français on qualifierait de "durs à cuir".

Pratiquement, et c'est l'avis de tous les gens sensés, le vote de la troisième lecture du bill du Home Rule, pour la troisième fois aux Communes, consacre définitivement le triomphe de la loi et les Irlandais aussi bien ceux de la verte Erin que ceux, non moins nombreux, épars sous tant de cieux étrangers, peuvent se réjouir enfin de voir triompher la cause pour laquelle leurs pères et eux-mêmes ont combattu depuis tant d'années.

En apparence, (pour beaucoup, par conviction), la lutte faite depuis tant et tant d'années en Grande Bretagne, contre le principe du gouvernement autonome pour l'Irlande, reposait principalement sur l'idée que les Irlandais n'étant pas des anglo-saxons, n'étaient pas capables de se gouverner eux-mêmes décemment et intelligemment, que c'était le meilleur et le plus amical service à rendre au peuple irlandais, que de le garder en tutelle sous la férule du gouvernement anglais. D'ailleurs, n'étaient-ils pas des "papistes" et, comme tels, justement soupçonnés de n'être que des esclaves d'un pouvoir religieux qui n'a d'autre préoccupation que de mettre à la croque au sel, tous les pouvoirs temporels!

D'un bout à l'autre de l'Ulster, un peu partout à travers la campagne anglaise, n'entend-on pas, encore aujourd'hui, répéter avec un ton de conviction profonde par nombre de gens qui sont, en réalité, de braves gens et sont sincères, que "Home rule signifie Rome rule!"

Pour ce qui est de la première objection, celle qui excipe de la prétendue incapacité des Irlandais à pouvoir se gouverner, elle est superlativement ridicule de nos jours, quand nous avons sous les yeux les preuves quotidiennes aux Etats-Unis comme au Canada, du rôle de plus en plus prépondérant que joue l'élément irlandais dans la politique.

Mais ces objections si habilement répandues dans la foule et qui servent malheureusement de base à l'opposition invincible que rencontre le Home Rule parmi tant d'Anglais, si elles s'appliquent également aux adversaires du Home Rule en Ulster, du moins parmi le commun peuple, ces objections cachent mal les vraies et substantielles, très substantielles raisons de la résistance furieuse entêtée, irréductible, des classes dirigeantes orangistes de l'Ulster.

Comme le faisait remarquer récemment Sir Roger Casement, la question irlandaise se peut résumer très exactement en quelques mots et voici comment:

"Les protestants de l'Ulster, cependant qu'ils protestent contre le droit pour les autres Irlandais de se gouverner eux-mêmes affirment leur droit à se gouverner eux-mêmes sous la forme absolue, en révolte ouverte avec toutes les autorités britanniques."

La vérité, c'est qu'il s'agit, somme toute, pour cette catégorie de protestants ulstériens, de défendre les rénumérateurs privilèges dont ils ont joui depuis des siècles, par droit de conquète, privilèges qui se trouveraient compromis le jour où la majorité en Irlande exercerait le contrôle qui lui revient de droit et que détient depuis des siècles cette oligarchie protestante dont la dévotion affichée aux grands principes de liberté, d'égalité, etc., dont l'ordre d'Orange fait parade très bruyamment, ne contrevient nullement, s'associe même de façon hétéroclite mais intime, avec les préoccupations très vivaces et lancinantes de leurs intérêts temporels, les légitimes aussi bien que les illégitimes consacrés par l'usage séculaire.

Il est inutile de se faire illusion sur les véritables dessous de cette résistance acharnée de l'Ulster: s'il est vrai que, pour la masse, la résistance en est une opinion aveugle mais sincère, pour la classe dirigeante, celle lui prépare, entretient et alimente cette résistance, c'est bien surtout une question financière et mercantile: ces gens-là combattent pour leur porte-monnaie.

LA FORCE ET LA SANTE

POURQUOI IL FAUT FAIRE DE LA CULTURE PHYSIQUE

Plus l'homme se civilise, plus la société qu'il a formée se complique et voit augmenter ses besoins, et plus l'individu s'éloigne du type primitif, de la vie simple et naturelle.

Une des premières conséquences de notre façon de vivre est l'apparition, dans le fonctionnement des organismes, de troubles réels dus à l'hypertrophie des organes qui travaillent chaque jour au détriment de ceux qu'on laisse au repos plus ou moins complet.

Les fonctions vitales se déséquilibrent, par suite, très rapidement, et l'on arrive ainsi à ce que certains auteurs ont appelé "la déchéance physique contemporaine."

Dans notre société moderne, trois causes, surtout, contribuent à créer cette déchéance physique: la sédentarité, la mauvaise alimentation, l'usage des toxiques.

La majorité de nos contemporains travaillent assis, renfermés, immobiles, laissent complètement au repos leur système musculaire, pour ne faire produire que leur système cérébral; tous mangent trop et des aliments dangereux, préparés pour flatter leur goût ou satisfaire la gourmandise, mais adaptés ni à la capacité du tube digestif ni aux besoins de la nutrition; beaucoup s'intoxiquent enfin par le tabac, l'alcool ou d'autres produits encore plus nocifs.

On nous a démontré que ces trois causes sont à l'origine des grandes maladies de la nutrition: le diabète, l'obésité, la maigreur, l'arthritisme en général; tous les troubles de la circulation, fatigue du coeur, varices, congestions, apoplexie; le nervosisme, la neurasthénie, la psychasthénie; les troubles digestifs; beaucoup des maladies spéciales des femmes; les affections des adolescents; le lymphatisme, la scrofulose et même la tuberculose pulmonaire.

Mais à côté de ces sujets gravement atteint, il en existe une foule d'autres, qui côtoient sans cesse l'état de maladie, sans y entrer complètement, qui paraissent bien portants et se croient tels et qui, pourtant, sont lésés et marchent rapidement vers une déchéance quelconque:

C'est à ceux-ci que je m'adresse; ils sont légion.

On les croise à chaque pas dans la vie; ce sont les migraineux, les fatigués, les boulimiques ou les inappétents, les apathiques, les nerveux, les névralgiques, les obèses, les maigres, les essoufflés, les variqueux, les eczémateux, etc., en un mot tous ceux qui, sans être malades et alités, ont toujours quelque chose, les femmes qui ont des troubles des fonctions spéciales, les jeunes filles qui sont chlorotiques ou congestionnées, tous ceux qu'on entend se plaindre de quelque chose et qui ajoutent: "Ce sont de petites misères; tout le monde en a, la vie est ainsi faite."

Tous ces anormaux sont des victimes du sédentarisme, d'une mauvaise alimentation et des toxiques qu'ils absorbent inconsidérément chaque jour.

Le système musculaire ne travaille plus ou, du moins, beaucoup de groupes de muscles sont oubliés; il en résulte des congestions, des stases, au niveau des organes périphériques, bientôt suivies de congestions internes; les organes mal irrigués fonctionnent d'une façon insuffisante; le coeur se fatigue en essayant de vaincre les résistances qui s'opposent à son action, le tube digestif absorbe et élimine anormalement, la grande maigreur s'installe ou la graisse apparait.

La nutrition s'effectuant mal, le sang ne contient pas les produits actifs qu'il devrait contenir; il s'y accumule même des produits toxiques; les organes qui devraient les éliminer, le foie, les reins, la peau, congestionnés eux-mêmes et nourris d'une façon défectueuse, purgent incomplètement ce sang vicié et, en fin de compte, le système nerveux lui-même, cerveau et moelle épinière, souffre de ce déficit et traduit sa souffrance par des troubles de tous genres.

Ajoutons à cela qu'une alimentation mal réglée et que l'absorption de toxiques variés viennent apporter leur pierre à l'édifice; empoisonner chaque jour davantage ce sang déja vicié, que la respiration pulmonaire est insuffisante, que l'hydrothérapie et les soins apportés à l'entretien de la peau sont inconnus de beaucoup de gens civilisés, et nous comprendrons pourquoi et comment se produisent les tares que nous signalions plus haut et auxquelles nous pouvons ajouter le vieillissement et l'usure précoce.

Et toutes ces affirmations ne sont pas des vues de l'esprit; il suffit de savoir regarder pour s'apercevoir qu'il est rare de rencontrer un être normal, absolument sain et bien portant, qui ne souffre dans aucun de ses organes et dont le corps soit bien développé, élégant, harmonieux, beau en un mot, de cette beauté naturelle et vigoureuse que connaissait l'antiquité et que quelques artistes ont essayé de reproduire à notre époque.

Existe-t-il des moyens pour éviter l'établissement de ces troubles? Oui!

Il faut citer en première ligne, la culture physique, c'est-à-dire les exercices musculaires exécutés d'une façon rationnelle chaque jour, qu'on complètera par une oxygénation vigoureuse, de l'hydrothérapie, la réglementation, la suppression des toxiques.

Et il ne faut pas croire que ces méthodes soient l'apanage de quelques privilégiés de la fortune ou de ceux qui ont des loisirs; elles sont à la portée de tous, sans grosse dépense de temps; sans sacrifice pécuniaire; on les réalise partout et très facilement et les résultats qu'on obtient sont indiscutables et surprenants; j'en fais l'expérience chaque jour; et si ce sont surtout les travailleurs, les occupés chroniques, les surmenés qui en profitent au maximum, tout le monde gagne à pratiquer ces méthodes, je parle, bien entendu, des gens prétendus sains, les malades relevant des médecins et de ce que Francis Heckel a appelé la "myothérapie".

L'enfant y gagne de se développer complètement et harmonieusement, à l'abri des troubles de la croissance.

L'homme y acquiert de la souplesse, de l'agilité, de la pondération et voit augmenter sa faculté de travail et de production.

La femme se transforme vite, devient plus élégante de forme, plus belle physiquement, plus vigoureuse, plus apte à résister aux fatigues inhérentes à son sexe et aux exigences de la maternité.

Et ces méthodes sont simples: cette culture physique rationnelle peut être réalisée chez soi, dans sa chambre, sans appareils spéciaux; l'hydrothérapie exige un peu d'eau et un récipient quelconque; l'oxygénation et le bain d'air sont assurés par l'ouverture des fenêtres ou le plein air pendant les exercices; la réglementation de l'alimentation est possible partout et se traduit d'ailleurs la plupart du temps, par une diminution serieuse des dépenses pécuniaires; enfin la suppression des toxiques, alcool, tabac, etc., est facile ou, en tout cas possible, avec un peu de volonté, volonté que la culture rationnelle tend d'ailleurs à développer considérablement.

Dr X...

VERMILION

Le projet de loi élaboré par les maires de la municipalité sud de Vermilion, a, comme l'a déjà dit "Le Courrier de l'Ouest", été vivement combattu. C'était justice, car il portait atteinte au commerce du bétail dans la région. A la suite du meeting qui a réuni la presque totalité des fermiers intéressés, et où l'on ne s'est pas fait faute de blâmer la conduite de ces maires il a été décidé que cette loi ne serait pas appliquée. Tout est bien qui finit bien. Mais messieurs les maires ruraux feraient bien de ne plus recommencer.

—Lundi, 11 mai, à 7 h. du soir la brigade du feu a été appelée chez Woodward et Morgan, bouchers, dont la demeure subissait un commencement d'incendie. Ses efforts furent efficaces, car, grâce à la rapidité des secours, les dégâts ont été peu élevés.

—Lundi, 29 mai, pendant les courses, Miss Berth Witherbe est tombé de cheval. Relevée aussitôt, on eut le plaisir de constater qu'elle n'avait que des contusions sans gravité.

LA FRONTIERE EST DELIMITEE SUR 600 MILLES, EN ALASKA

Skita, Alaska, 30 mai — Pour éviter toute cause de nouveaux conflits entre les deux pays au sujet de frontières, les Etats-Unis et le Canada ont décidé de faire démarquer très visiblement leur limite d'action, chacun chez soi. A cette fin on a décidé que la ligne de démarcation suivrait le 141ème méridien, de l'Océan Pacifique à l'Océan Arctique, soit une longueur de 600 milles.

Depuis 1907, sous la direction de Thomas Riggs, jr., ingénieur civil, représentant les Etats-Unis, et T. D. Craig, représentant le Canada, tous les ans, une équipe nombreuse est à l'ouvrage, pendant la belle saison, sans interruption, tant que la température favorise ces travaux.

Le résultat des travaux jusqu'à présent est une avenue gigantesque à travers bois et buissons, parsemée de monuments posés de point en point, à des distances de trois à quatre milles. Ces monuments sont de deux espèces, selon l'importance de la localité. Aux principaux endroits, ce sont des colonettes en bronze-aluminium d'une hauteur de 5 pieds, pesant 300 livres, reposant sur 2,000 livres de béton. Aux autres endroits, les monuments sont plus petits, ce sont des cônes de même métal qui n'ont besoin que d'une base en béton de 1,500 livres. Il y a environ 200 de ces monuments sur les 600 milles de frontière. Le transport de ces lourds matériaux est très pénible.

"MA SEULE MEDECINE"

dit Mme Corbett, "ce sont les 'Fruit-a-tives'; elles me gardent en bonne santé.



Mme ANNIE A. CORBETT

Avon, Ont., 14 mai 1913.

"Je me sers de "Fruit-a-tives" contre l'indigestion et la constipation avec d'excellents résultats, et c'est toujours mon seul remède. Je suis très contente de "Fruit-a-tives" et je n'ai pas honte de le dire au monde. Quand je commençai à en prendre, il y a environ six ans, je prenais quatre pastilles à la dose, mais je me guérie des maux précités et réduisis graduellement la dose à une pastille le soir.

Finalement, je vis l'annonce de "Fruit-a-tives" avec une lettre dans laquelle on recommandait hautement ce remède, et c'est pourquoi je l'essayais. Les résultats furent plus que satisfaisants et je n'hésite pas à recommander le remède à quiconque souffre comme j'ai souffert. Il m'a fait tout un monde de bien. J'en suis satisfaite et c'est tout dire." — ANNIE A. CORBETT.

50c la boite, 6 boites pour $2.50, boite d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyées sur réception du prix par Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

LES PROVINCES DE L'OUEST

Suite de la page 7

Avant 1907, des cours de ce genre ont été donnés dans l'Alberta. L'école ambulante des examinateurs de bétail fut instituée cette année-là, telle que mentionnée dans la description qui en est faite dans le rapport de 1907-1908, et ces cours ont été continués durant les mois de janvier, février et mars de chaque année consécutive. Durant ces cours, les séances du matin et l'après-midi sont consacrées au travail pratique, de l'enseignement de l'examen du bétail, tandis que les soirées sont consacrées à la discussion des sujets pratiques du bétail. Les cours se continuent de trois jours à deux semaines, et attirent de grandes foules, l'assistance étant très souvent de 600 personnes. Au moyen de leurs agences, on a pu atteindre un grand nombre de gens dans les districts les plus dispersés.

Commentaires sur les conditions locales

Durant ces trois dernières années, le travail de vulgarisation dans le nord de la Saskatchewan et dans l'Alberta, a été surtout dirigé vers l'encouragement à l'industrie laitière et à l'élevage des cochons. L'approvisionnement de produits du porc, dans l'Ouest canadien, a été et est encore insuffisant pour faire face à la demande domestique, de sorte que l'on en importe continuellement des quantités considérables des fabriques de conserves de l'Est. Les aliments à bon marché, les prix élevés, et les nécessités sans cesse croissantes du commerce domestique permettent d'espérer cependant que l'élevage des cochons sera d'ici à quelque temps une industrie très profitable.

L'industrie laitière augmente rapidement en importance dans les provinces de l'Ouest, par suite de la demande assez forte des villes et des localités nouvelles, pour tous les produits laitiers. Dans les régions nord de l'Alberta et de Saskatchewan, les conditions conviennent admirablement bien à cette branche de l'agriculture, et les conférenciers spéciaux d'industrie laitière, envoyés dans ces districts, ont accompli beaucoup de bien par l'assistance qu'ils ont fournie dans la vulgarisation de l'industrie et l'amélioration de ses conditions. Le nombre de taureaux pur sang importés pour emploi aux fins de production parmi les troupeaux chétifs a considérablement augmenté en ces derniers temps et l'on a aussi créé bon nombre de nouveaux troupeaux de race pure pour la production desquels des animaux de choix sont importés de l'Est du Canada.

L'industrie de la viande de boeuf dans les provinces de l'Ouest, est actuellement à l'état de transition. La transformation de la race et la dispersion conséquente de la plupart des grands troupeaux relèguent peu à peu l'élevage du boeuf de boucherie aux petites fermes. Cette transformation rendra possible l'élimination des méthodes injurieuses d'élevage, si fréquentes dans les conditions de transformations, et la discontinuation de la pratique encore plus mortelle de la ruée vers le marché dans le court intervalle de trois mois, très souvent dans des conditions médiocres, du contingent annuel de bêtes à cornes. Sans les nouvelles conditions, et dans un pays où les grains coriaces sont à bon marché, la pratique de nourrir et d'engraisser au moyen de céréales, va se généraliser sans aucun doute, tandis que la vente se fera un peu tout le temps durant l'année.

La population ovine n'augmente pas rapidement, malgré la demande croissante et les bons prix uniformes des quelques années passées, l'entretien des moutons se limitant principalement à la partie sud de l'Alberta, et à un petit coin du sud-ouest de la Saskatchewan. On manifeste un intérêt de plus en plus grand dans l'élevage des moutons, cependant, et ceux qui pratiquent cette industrie font rapport que l'argent qu'ils y ont engagé leur rapporte annuellement de bons profits. Le fait que l'on trouve chez les moutons, de bons exterminateurs des mauvaises herbes, lesquelles sont un objet de pertes si sérieuses pour les fermes de l'ouest, accroît beaucoup leur popularité et porte les fermiers à garder des animaux aussi utiles. Les commissaires d'industrie ovine qui ont visité dernièrement toutes les provinces de l'Ouest tout en prédisant que les conditions de transformation ne peuvent être maintenues plus longtemps, nous donnent des nouvelles encourageantes sur les perspectives d'expansion et de développement de l'industrie par l'entretien d'ovins sur les superficies en culture et par l'adoption plus générale des pratiques de culture mixte.

L'élevage des chevaux s'est développé peu à peu mais non en proportion des nécessités du commerce. La demande pour les chevaux de trait est de plus en plus forte malgré le nombre considérable d'importation annuelle de l'Est du Canada et des Etats-Unis. L'un des points encourageants de la situation c'est le fait que d'année en année on y produit plus de rejetons de pur sang et que l'on importe des étalons de meilleure qualité. La plus grande amélioration cependant se trouve dans la **qualité des juments** qui maintenant peuvent servir aux fins d'élevage, l'infériorité des animaux femelles ayant été jusqu'ici le lien faible de l'industrie. Un bon nombre de juments très serviables viennent d'être importées et produisent un changement très visible dans la jeune race. Les lois qui ont été faites dans ces nouvelles provinces relativement aux étalons, donnent des preuves de leur valeur et malgré qu'il y ait encore trop d'étalons malsains non enregistrés, voyageant à travers le pays, les précautions de plus en plus sévères que l'on adopte contre leur emploi, ne peuvent manquer de les faire retirer plus tard du service.

L'aide aux organisations provinciales

Depuis quelques années, différents corps provinciaux ont eu l'habitude de solliciter l'appui financier de cette division de notre département, relativement à l'administration de certains points importants de leur législation agricole. L'année qui vient de s'écouler n'a pas été une exception à cette règle. Dans le but de reconnaître l'impulsion et l'encouragement plus que locale ou provinciale fournie aux intérêts de notre bétail par l'entremise de ces sortes d'institutions, telles que les foires d'hiver, et les ventes à l'enchère, d'animaux pur sang, on a fait habituellement à ces demandes une réponse aussi favorable que possible. L'assistance de cette nature ne pouvait être vue qu'avec satisfaction, de sorte que les bénéfices résultant des dépenses faites à ce sujet n'ont pas manqués.

En chiffres ronds, l'on peut dire que $5,1000 ont été consacrés à des fonds de cette nature durant l'année dernière. Entre autres choses, l'on a aidé l'exposition maritime d'hivr, l'Association provinciale des éleveurs de bétail de Québec, concernant une vente à l'enchère de moutons et de cochons, et les organisations provinciales de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, au moyen d'allocations accordées à leurs différentes foires d'hiver et à leurs ventes de bétail pur sang, lesquelles ont eu lieu sous la direction de ces corporations d'après leur coutume habituelle. Malgré que l'on soit actuellement der un droit de représentation dans la direction de ces mouvements comme condition de la continuation de cette aide, les allocations ont ét éaccordées jusqu'ici directement, la seule condition que l'on y mettait étant que les conditions d'inscription seraient suffisamment libérales pour permettre aux exposants et aux éleveurs des autres provinces de prendre part aux avantages de l'entreprise locale.

TRIBUNE AGRICOLE

du "Courrier de l'Ouest"

L'IMPOT SUR LES INSTRUMENTS ARATOIRES

Le programme conservateur et le programme libéral

Le 11 mars, à la Chambre des Communes, les députés libéraux votaient à l'unanimité en faveur d'une résolution pour l'abolition des droits sur les instruments aratoires. A l'unanimité également, les conservateurs votèrent contre cette résolution, mais, à l'exception du Premier Ministre et du Solliciteur général qui exprimèrent leurs vues à ce sujet, tous les députés du gouvernement s'abstinrent d'émettre leur avis. Cependant les représentations des libéraux ne furent pas sans effet, car les modifications de tarif présentées par le Ministre des finances dans son discours budgétaire du 6 avril, reconnaissaient que les cultivateurs canadiens avaient droit à quelque égard; il annonçait que le droit de douanes sur les moissonneuses, lieuses et faucheuses serait réduit de 17½ à 12½ pour cent; en d'autres termes qu'une réduction de cinq pour cent serait faite pour trois des plus grandes machines de culture.

A cette exception près, les changements de tarif annoncés étaient presque tous dans le sens opposé. Pendant que l'on feignait d'accorder une concession aux cultivateurs en réduisant les droits sur trois machines, on augmentait la protection accordée aux manufacturiers sur un grand nombre d'articles compris dan sla liste de ceux que les cultivateurs et le public en général sont obligés d'employer et pour lesquels ils seront obligés de payer plus cher à l'avenir.

En annonçant cette réduction, l'hon. W. T. White, ministre des finances, représenta qu'il existe au Canada trois maisons manufacturant les moissonneuses, lieuses et faucheuses, la Cie Massey-Harris, de Toronto, la International Harvester Co., de Hamilton, et la Frost & Wood Co., de Smith Falls. Mais il s'est bien gardé de dire que les deux premières ont des fabriques aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada et contrôlent pratiquement le marché dans ces deux pays, de sorte que le cultivateur qui compterait tirer le moindre avantage de cette réduction se verrait berné une fois de plus.

Monsieur White fit une admission intéressante. La voici:

"Non seulement les manufacturiers canadiens tiennent tête à leurs concurrents sur tous les marchés de l'univers mais ils les surpassent parfois. C'est pour moi une vive satisfaction que de voir leurs efforts couronnés d'un tel succès."

Puisque le Ministre des finances et le gouvernement connaissaient ces choses, comment donc peuvent-ils justifier ce droit de 12½ pour cent qu'ils continuent d'imposer sur les moissonneuses, les lieuses et les faucheuses? Puisque les manufacturiers canadiens peuvent battre leurs rivaux sur les marchés du globe, comment peut-on maintenir un droit protecteur qui équivaut au prélèvement d'un tribut sur l'industrie agricole — sur les cultivateurs qui sont producteurs et sur les consommateurs de produits agricoles pour que certains individus puissent faire des fortunes gigantesques à leurs dépens? Le maintien de ce droit est absolument injustifiable.

Développement du commerce d'exportation

La statistique qui nous montre le développement du commerce d'exportation nous fait voir en même temps que la base sur laquelle cette industrie repose est entièrement différente de celle sur laquelle reposent les autres industries manufacturières du Canada. A la revision du tarif en 1894, les exportations canadiennes d'instruments aratoires se montaient à $466,479. A la nouvelle revision, faite à l'automne de 1906, les exportations se chiffraient par $2,499,104. Pendant l'année qui s'est terminée en mars 1913, elles avaient atteint le chiffre de $6,152,559. En d'autres termes, depuis la grande réduction faite en 1894, par laquelle le tarif sur les instruments aratoires a été réduit de 35 à 20 pour cent, les exportations ont augmenté de plus de treize fois le chiffre original. Il s'en faut de beaucoup que les exportations des autres articles fabriqués leur aient tenu tête. Dans l'ensemble, elles n'ont augmenté que de 5 fois et demi: en 1894 les exportations de tous les articles fabriqués se montaient à $7,690,755 et en 1913, à $43,692,708.

Voici maintenant une comparaison d'un autre genre, tout aussi significative. Le Canada importe plus de 10 fois autant d'articles fabriqués qu'il n'en exporte—tous les articles compris. L'année dernière les articles fabriqués importés par le Canada représentaient une valeur totale de $462,461,943. Ses exportations de ces mêmes articles se montaient à $43,692,708, soit pas tout à fait un dixième de ce que nous importons. Pour les instruments aratoires, c'est tout le contraire. L'année dernière le Canada a importé pour $4,445,480 d'instruments aratoires et en a exporté pour $6,152,559. C'est-à-dire que nous avons exporté une fois et demie de plus que nous n'avons importé.

Concurrence avantageuse sur les marchés du monde

Comme le disait le Ministre des finances, les manufacturiers canadiens d'instruments aratoires peuvent aller sur tous les marchés et tenir tête aux manufacturiers de tous les autres pays. Voyons d'abord les Etats-Unis, le seul rival sérieux: les statistiques commerciales nous apprennent que les Etats-Unis ont vendu l'année dernière, sur le marché libre échangiste de la Grande Bretagne, pour $1,023,000 de machines de culture, tandis que le Canada en a vendu pour $250,000 soit à peu près 25 pour cent des ventes américaines. La population du Canada n'est que le douzième de celle des Etats-Unis, et cependant nous avons pu tenir tête aux concurrents américains sur le marché libre échangiste de la Grande Bretagne et faire un total de ventes qui représente un quart du leur. En France où les deux pays, le Canada et les Etats-Unis, paient les mêmes droits, le résultat est le même: Les Etats-Unis y ont vendu pour $2,700,000 d'instruments aratoires, tandis que le Canada en a vendu pour $686,000, soit un quart de la quantité vendue par les Etats-Unis.

En Russie, le Canada a fait encore mieux. Les ventes des Etats-Unis se sont montées à $5,800,000 tandis que le Canada a obtenu pour sa part $2,000,000 ou plus d'un tiers des ventes de son concurrent.

Si, dans tous les cas que nous venons de citer, les ventes du Canada avaient été seulement le dixième de celles des Etats-Unis, on n'aurait pas pu dire que notre pays restait en arrière, toutes proportions gardées. Mais en fait, en Angleterre et en France, nos ventes ont été le quart de celles des Etats-Unis et plus que le tiers de celles de la Russie. D'autre part, la concurrence que se font les deux pays en Australie, dans la vente des instruments aratoires, nous fournit un exemple encore plus significatif. Tous deux luttent à armes égales, cependant le Canada, qui est plus éloigné, a l'inconvénient d'avoir à transporter ses marchandises sur de plus longues distances. Or, l'année dernière, en Australie, les ventes totales d'instruments aratoires venant du Canada dépassaient de $160,000 les ventes des Etats-Unis. Les ventes totales des Etats-Unis se montaient à $1,100,000, tandis que les ventes totales du Canada atteignaient $1,278,100. En d'autres termes, dans un pays situé aux antipodes et dans des conditions d'égalité, le Canada, dont la population n'est que le 1-12 de celle des Etats-Unis et qui est gêné par l'éloignement a pu dépasser de $160,000 par année son rival américain dans cette industrie. Voilà donc le Canada qui fait plus que de tenir tête aux Etats-Unis sur le marché libre-échangiste de l'Angleterre et sur les marchés de France et de Russie où les conditions sont les mêmes pour les pays concurrents: il fait mieux encore, il dépasse son concurrent principal sur les marchés d'un pays situé aux antipodes. Prétend-on qu'il n'est pas en mesure d'en faire autant dans ses propres frontières?

Ventes aux Etats-Unis

Mais voici des arguments encore plus concluants: Même avant que les Etats-Unis eussent aboli les droits sur les instruments aratoires, le Canada vendait, aux Etats-Unis mêmes, pour $80,000 à $90,000 d'instruments aratoires par an. Sous l'empire du tarif Wilson-Underwood, qui a détaxé tous les instruments agricoles, les manufacturiers canadiens sont maintenant en mesure de faire concurrence, sur le libre marché des Etats-Unis, aux manufacturiers des instruments aratoires de ce pays et à bases égales.

Si nos manufacturiers d'instruments aratoires peuvent envahir les marchés des Etats-Unis eux-mêmes, payer les droits de douane que les Etats-Unis exigeaient autrefois, payer le transport, et vendre leurs machines en concurrence avec les manufacturiers américains, quel argument peut-on avancer pour justifier un état de choses qui prive les cultivateurs canadiens du grand avantage de la libre concurrence sur les marchés canadiens? Comment peut-on, par exemple, justifier le maintien d'un tarif protecteur qui entrave le développement de l'agriculture canadienne non contestés à la Chambre des Communes.

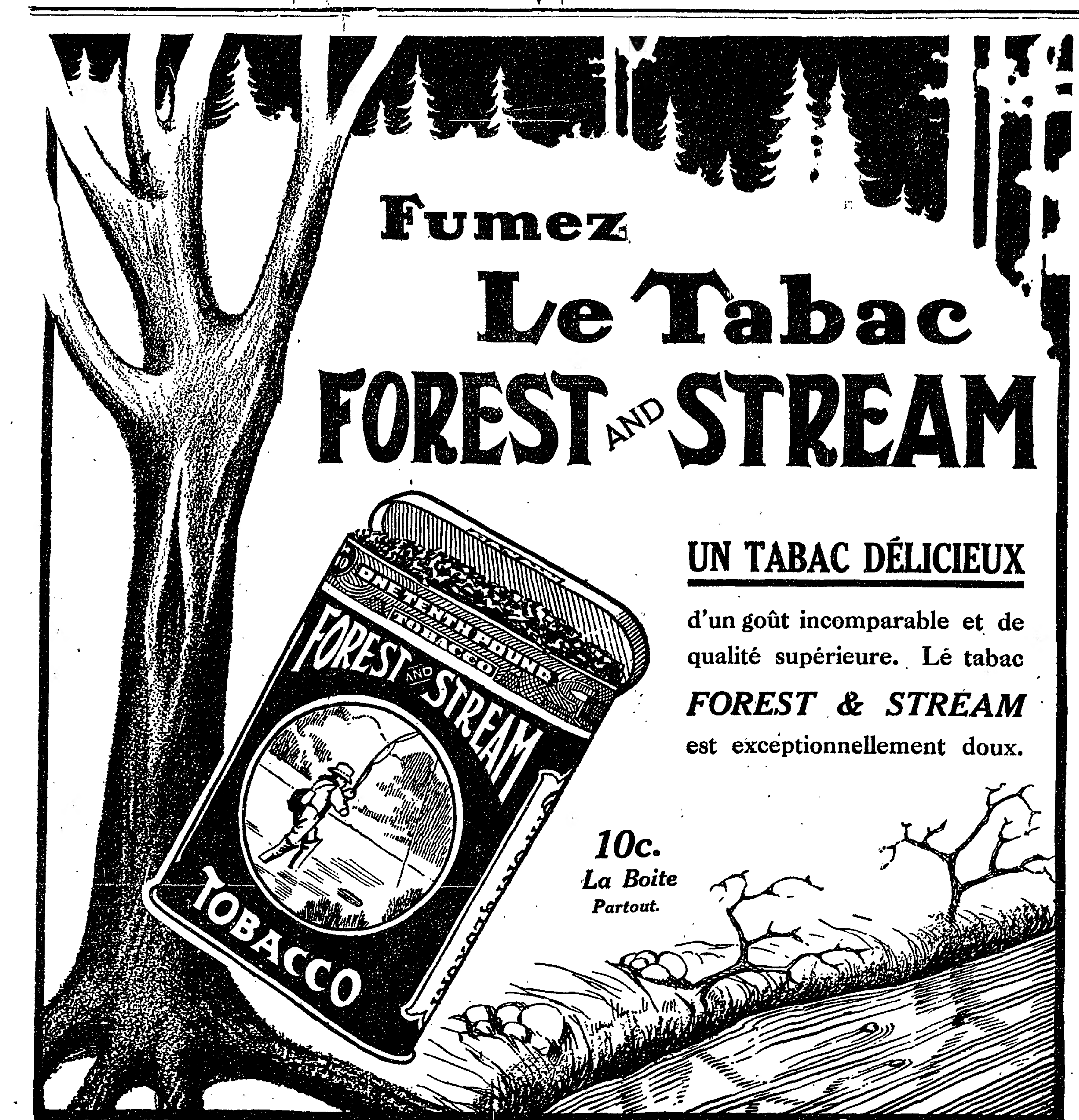
La Cockshutt Plow Co. de Brantford, fabrique une charrue à huit socs qui se vendait en 1911-12, $600 à Brantford, $680 à Winnipeg, et $705 dans la plupart des endroits de la Saskatchewan. La même Compagnie vendait une charrue semblable $525 à Peoria, Illinois, et $502 à Minneapolis, Minnesota, après avoir payé un droit de 13 à 15 pour cent et les frais de transport. Une charrue à huit socs de la même compagnie était offerte en vente à Saskatoon à $705, et cette même charrue se vendait à Minneapolis $541.20; toutes deux sortaient des ateliers de Cockshutt Plow Co. Des chiffres du même genre, cités au Parlement, établissent que les voitures canadiennes, faucheuses, lieuses, et rateaux à foin se vendent meilleur marché aux Etats-Unis qu'au Canada où ces instruments sont fabriqués, et ces chiffres n'ont pas été contestés.

Pour en finir sur la concurrence dans la manufacture des instruments aratoires, disons que M. Metcalfe, le chef de la International Harvester Co., qui fait des affaires au Canada et aux Etats-Unis, a déclaré, en rendant témoignage devant un Comité du Congrès à Washington en 1908-09, que sa compagnie pouvait fabriquer presque à aussi bon compte dans la ville de Hamilton, Ont., qu'aux Etats-Unis, et que les marchandises fabriquées étaient à peu près les mêmes.

Effets du maintien de la protection

Dans les conditions actuelles quel sera, pourrait-on demander, l'effet du maintien des droits sur les instruments aratoires? Les prix supplémentaires que les cultivateurs sont obligés de payer ne sont nullement nécessaires pour assurer un profit raisonnable aux manufacturiers, sinon comment pourraient-ils vendre de telles quantités de machines à l'étranger et à des prix si bas? La différence qui existe entre ce qui constitue un profit raisonnable et le prix qui est exigé des cultivateurs ne va pas dans le trésor de l'Etat, sous forme de revenus, car ces machines sont fabriquées et vendues dans le pays même; elle ne sert qu'à grossir les fortunes privées des hommes qui sont engagés dans le commerce, au détriment de la nation en général et des cultivateurs en particulier. Nul n'ignore que grâce aux avantages offerts par cette protection à outrance, l'industrie de la fabrication des instruments aratoires s'est concentrée dans quelques maisons qui s'entendent entre elles de façon à former un réel monopole. Les chefs de quelques-unes de ces maisons sont devenus millionnaires, tous les ans leur gigantesque fortune s'accroît encore. Ces immenses richesses privées se créent derrière le manteau protecteur d'une soi-disant politique nationale de protection et sont utilisées pour maintenir cette protection quoique le but réel de cette dernière soit atteint depuis longtemps.

———o———



LES PROVINCES DE L'OUEST

EXPOSITIONS

La sagesse dont a fait preuve la division fédérale de l'élevage, relativement à la nomination de juges et de conférenciers pour les différentes provinces, a été pleinement justifiée par les résultats obtenus, grâce à l'aide fourni aux foires et expositions de l'Ouest canadien. La plus grande partie des expositions de l'Ouest, sont de très jeunes institutions, et dans plusieurs cas, les directeurs et exposants sont comparativement nouveaux à la région et plus ou moins expérimentés dans l'organisation d'une exposition. Leurs efforts dans le but d'obtenir pour l'Ouest les mêmes avantages que les foires de townships et de comtés procurent dans l'Est, ont été très souvent désappointants. Avec la perspicacité qui les caractérise, les gens de l'Ouest se rendirent vite compte cependant que l'expérience des juges qu'on leur avait fournis, leur serait une source de renseignements précieux et ils profitèrent avec empressement de l'aide que ces fonctionnaires n'étaient que trop heureux de donner.

Comme exemple du genre de coopération qui a été ainsi accordée, nous ferons remarquer que les juges avaient été requis de prendre une part pratique dans l'organisation de plusieurs foires locales. Ils ont aidé à faire une classification effective du bétail, ils ont préparé les programmes pour les juges, ils ont dirigé le tracé des divisions de juges et ont donné des conseils sur un grand nombre de points avec lesquels les directeurs et les exposants n'étaient pas familiers.

A la fin des expositions, ils ont, lorsqu'on leur demandait de le faire, fourni un état à l'administration des differentes expositions, supplémenté de conseils quant à l'amélioration de ces expositions et y ajoutèrent des recommandations en ce qui concerne la révision des listes de prix, les modifications devant être faites aux terrains, et à la composition des programmes pour les expositions futures. Dans les provinces plus nouvelles, lorsque l'organisation des expositions en était encore à son début, le travail de ce genre a été particulièrement acceptable. L'amélioration rapide qu'on a constatée d'année en année, dans l'organisation des foires, et dans la qualité des exhibits, est une garantie suffisante de sa valeur.

Le bétail gras et les expositions de chevaux

Ces expositions, organisées sur le modèle de celle du bétail gras de Guelph, deviennent de plus en plus des centres d'éducation, et attirent tous les ans, un nombre toujours plus grand de visiteurs. Dans une région nouvelle, ce n'est, d'aucune façon, une tâche facile, que de désigner définitivement un type dans les diverses catégories et races, et de faire les constatations justes quant à la qualité, et l'on doit au travail qui a été entrepris dans le passé, le fait que les inscriptions actuelles et la forte concurrence, dans les diverses divisions, rivalisent des plus favorablement avec les expositions du même genre mais plus anciennes d'ailleurs. Les conférences pratiques, illustrées d'un côté par les animaux vivants, et de l'autre, par les carcasses, ont été, pour les fermiers, une source d'information directe et utile, et ont grandement influencé le mouvement en faveur de l'amélioration des conditions dans l'administration de la ferme et le maintien d'un meilleur bétail.

Les Instituts

Malgré que dans l'Ouest canadien les problèmes agricoles diffèrent naturellement beaucoup de ceux qui ont nécessité notre attention dans l'Est, on a continué à faire le choix de fermiers et de manutenteurs de bétail dans l'Ontario et Québec, en réponse à des demandes du département provincial d'agriculture, dans le but d'entreprendre le travail d'institut dans les provinces de l'Ouest. Ces conférenciers ont usé de beaucoup d'intelligence et de sens commun dans l'adaptation des sujets aux conditions locales. Le fait que leurs auditeurs, ayant le plus souvent une faible connaissance de l'agriculture, comptaient sur eux pour la direction et l'aide, et s'empressaient de mettre en pratique ce qu'ils avaient entendu aux réunions, a rendu ces deux qualités nécessaires. Les rapports que nous avons reçus concernant leur travail prouvent qu'ils ont pu rendre des services précieux.

Au sujet des Instituts de la Saskatchewan, on a donné dans plusieurs districts principaux des cours de deux jours pour juges, lesquels ont été particulièrement effectifs dans les districts nouvellement colonisés. Pour la réussite de ces cours, les animaux nécessaires aux démonstrations ont été choisis chez les meilleurs éleveurs locaux.

Suite à la page 6

CHRONIQUE LOCALE

M. Alphonse St-Hilaire, de Brosseau, est de passage à Edmonton pour affaires importantes.

M. J. B. Côté, notaire de Legal, est également de passage parmi nous cette semaine.

M. et Mme C. H. Bélanger sont de retour d'un voyage en automobile dans le sud de la province. Les excursionnistes, accompagnés de quelques amis, sont allés en auto jusqu'à Banff.

M. Elzéar Boivin, arpenteur-fédéral, est de retour d'Athabasca Landing où il a surveillé pendant une semaine l'exécution de travaux d'arpentage le long de la rivière Athabasca. M. Elzéar Boivin déclare que les progrès d'Atabasca Landing sont très remarquables et que les citoyens de cette ville du nord ont plus que jamais confiance dans son avenir. La "fièvre du pétrole" a sévi dernièrement à Athabasca et les droits de pétrole ont été pris dans toute la région; on a bon espoir d'y découvrir du pétrole prochainement.

M. W. Fréchette, l'un des plus importants fermiers de la fertile région de Sturgeonville, était de passage à nos bureaux cette semaine. M. Fréchette nous déclare que le grain présente une apparence superbe et que la température dont nous bénéficions actuellement permet de prévoir une abondante récolte pour peu qu'elle se maintienne pendant quelque temps.

M. Fréchette nous informe également que les sans-travail d'Edmonton commencent à envahir la campagne où ils font des déprédations de toutes sortes. Dans la région de Sturgeonville cinq voitures ont été arrêtées par des chenapans qui ont forcé les personnes qui s'y trouvaient à leur remettre de l'argent.

M. Jos. Lambert, propriétaire de l'Ecurie Impériale, vient de fonder à Edmonton une école d'équitation; cette école est sous la direction d'un instructeur breveté de l'académie Durlind, de New-York, qui a des succursales importantes à Victoria et à Vancouver. Des chevaux pour novices et pour cavaliers consommés seront en tout temps à la disposition des élèves.

M. Jos. Lambert est de retour du sud de l'Alberta où il est allé acheter une dizaine de chevaux de selle d'une beauté remarquable. Demande a été faite à la Société d'Exposition d'Edmonton pour que l'arène du parc de l'exposition soit mise à la disposition de la nouvelle école d'équitation.

Le Dr L. A. Genest, anciennement de Legal, Alberta, s'est établi à North Edmonton, 12841, rue Northern. Nous souhaitons tout le succès possible à notre nouveau concitoyen.

On nous informe que M. l'abbé Normandeau, missionnaire-colonisateur, est arrivé samedi à Végreville amenant son deuxième contingent de colons de la saison.

M. l'abbé Normandeau doit être de retour à Edmonton vers la fin de la semaine.

GARDEN PARTY

Les Dames de l'Oeuvre du Tabernacle, de la paroisse St-Joachim, donneront un "Garden Party" le lundi, 15 juin. Nous donnerons de plus amples détails sur cette fête champêtre dans notre prochain numéro.

LE CLUB NATIONAL D'EDMONTON

Un club démocratique que tous nos compatriotes devraient encourager dans l'oeuvre sociale qu'il poursuit.

Nous sommes heureux de publier in-extenso dans ce numéro de notre journal l'intéressante conférence faite dimanche dernier ,au club National d'Edmonton, par M. I. Tremblay. Cette conférence, dont nous recommandons la lecture, portait sur les droits et les devoirs des ouvriers; le conférencier fut vivement applaudi par les nombreux membres du club qui l'écoutèrent.

Nous adressons nos vives félicitations aux directeurs du Club National pour l'excellente oeuvre qu'ils poursuivent actuellement dans notre ville. Cette oeuvre, éminemment démocratique, est destinée à exercer une influence considérable.

Sous l'habile direction de MM. Jos. Décarie, I. Tremblay, J. G. Côté, Jos. Desrosiers, Ant. Gauthier, etc., le Club National va de succès en succès; car au Club on ne se contente pas de se divertir et d'applaudir de remarquables conférences, on y pratique une solidarité pratique. C'est ainsi que grâce aux efforts et à la bonne volonté de tous, de nombreux emplois ont été procurés à certains membres du Club momentanément sans emploi.

Nous croyons que tous nos compatriotes devraient se faire un devoir d'encourager par tous les moyens en leur pouvoir, le Club National; ils feront là une oeuvre patriotique et sociale qui donnera des fruits abondants.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Séance récréative

Dimanche dernier la séance récréative paroissiale était donnée sous la présidence de M. I. Tremblay.

Des prix superbes, offerts aux vainqueurs de la partie de cartes par M. Tremblay, furent gagnés par les personnes suivantes:

Prix des dames — 1er prix, Mme Vincent; 2ème prix, Mlle A. Tremblay; 3e prix, Mlle Daoust; 4e prix, Mlle Girouard; 5e prix, Mlle Mercier.

Prix des messieurs — 1er prix, M. A. Kirouac; 2ème prix, M. Laberge; 3ème prix, M. Louis Mercier; 4ème prix, M. Côté; 5ème prix, M. L. Girouard.

M. Tremblay adressa quelques mots éloquents de remerciements aux personnes venues en grand nombre pour la réorganisation du cercle paroissial de l'Association du Parler Français.

Le R. P. Adam, S.J., du Collège d'Edmonton, intéressa vivement l'auditoire en parlant des moyens pratiques de conserver notre belle langue française. Le R. P. Hudon, S.J., recteur du Collège prit également la parole, et sut, comme à l'ordinaire, profondément intéresser et émouvoir ses auditeurs.

M. Ernest Bilodeau, secrétaire-général de la Société du Parler Français exposa un plan d'organisation pratique qui intéressa vivement toutes le spersonnes présentes.

Après ces éloquentes allocutions tous les hommes et les jeunes gens, assistant à la soirée, s'inscrivirent comme membres de la Société du Parler Français.

Un délicieux goûter, offert par Mme E. Daoust, fut gracieusement servi par les dames et jeunes filles de la paroisse.

Mme E. Bilodeau et Mlle Poisson, qui tinrent le piano pendant la soirée, furent très vivement applaudies.

On se sépara au chant de "O Canada."

EDMONTON A 72,516 HABITANTS

Le recensement municipal qui vient d'être terminé indique que la population d'Edmonton est de 72,516 âmes.

Le recensement de 1913 indiquait une population de 67,243.

En un an Edmonton a donc augmenté de 5,273. Cette augmentation est remarquable si l'on tient compte de l'arrêt momentané de nos progrès provoqué par la crise financière.

56,229 personnes demeurent sur la rive nord et 16,287 sur la rive sud.

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

LE BANQUET DU CONGRES DU PARLER FRANÇAIS

La Convention des gens de langue française s'ouvrira lundi. L'organisation qui a précédé ces fêtes a été complète sous tous les rapports. Rien n'a été négligé pour le succès de ce Troisième Congrès qui rivalisera honorablement avec les précédents.

Parmi ces organisations diverses, un banquet, qui sera certes un succès, a été préparé de longue main.

L'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton a pris charge de cette partie du programme.

L'idée première, en organisant de banquet, fut de donner aux congressistes l'occasion de se réunir dans des agapes fraternelles, de revoir des frères, de vivre pendant quelques minutes dans une atmosphère vraiment française. Aussi il fut entendu que le prix du billet serait de cinquante centins, afin de permettre à tous, dames, messieurs et enfants, d'assister à ces agapes fraternelles.

L'Association St-Jean-Baptiste invite tout particulièrement les dames dont la présence rehaussera l'éclat, et le succès de cette fête. Ce banquet sera, nous osons l'espérer, le couronnement de cette convention. Mais, comme dans toute oeuvre, dans tout projet, il nous faut l'encouragement de tout le monde, aujourd'hui comme par le passé, les Canadiens-français d'Alberta, doivent chercher à conserver leur réputation de gens actifs, de patriotes.

Les billets sont en vente depuis quelques jours déjà. Nous conseillons à nos compatriotes qui assisteront à ce banquet de se procurer leur billet le plus tôt possible afin de faciliter le travail des organisateurs.

Vous trouverez ces billets aux endroits suivants:

Dechène et McNeil, Ave Jasper.
Jasper Liquor, Ave Jasper.
J. A. McNeil, Ave Jasper.
Le Club National, Hôtel Richelieu.
J. A. McNeil, Ave Whyte, Edmonton sud.
"Le Courrier de l'Ouest," Ave Jasper Est.
"Le Progrès Albertain," Ave Namayo.
A. Brière, Nord Edmonton.
J. M. Beaudry, Elm Park.

LE SECRETAIRE.

M. Désiré Rivest, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper Est, informe ses nombreux amis et tous nos compatriotes en général, que ce salon, récemment ouvert, est pourvu de toutes les améliorations sanitaires et de luxe. M. Rivest sollicite l'encouragement de tous les Canadiens-français. Satisfaction garantie à tous. Nous recommandons vivement l'établissement de M. Rivest.

INFORMATION

M. J. Auguste Galibois, de la Foncière Franco-Belge, annonce qu'il a résigné sa position de secrétaire-trésorier de cette société d'outre-mer, pour joindre à titre d'associé les fondateurs de la Jasper Liquor Company, Limited, 10827 Jasper Ouest.

Ce n'est pas sans regrets qu'après trois ans de travail ardu, M. Galibois délaisse les intérêts de cette puissante compagnie financière qu'il avait contribué à former en Belgique, et dont il surveillait depuis un an, à titre de comptable en chef, les placements hypothécaires, à Edmonton, mais l'espoir d'une carrière commerciale plus personnelle l'a amené à prendre récemment cette décision.

Les nombreux amis de l'actif et sympathique président de notre association St-Jean-Baptiste applaudiront sans doute à sa rentrée dans une ligne de commerce qu'il connait à fond, ayant acquis dans cette branche d'affaires une dizaine d'années d'expérience dans quelques-unes des plus importantes maisons de Montréal, Québec et Winnipeg, et beaucoup de nos compatriotes tiendront également à l'encourager dans cette nouvelle entreprise.

UNE FEMME CAPITAINE

Elle commande

Berlin, 2 — Pour la première fois dans l'histoire de la navigation, une femme a été nommée commandante d'un navire transatlantique entre Copenhague et New-York. Cette femme est Madame Bauditz, une danoise, épouse d'un médecin de la marine. Elle avait toujours montré un vif intérêt dans les choses touchant la navigation et s'était mise à les étudier avec soin, aussi ce fut avec une grande facilité qu'elle obtint son brevet de capitaine au long cours. Jusqu'ici, elle n'avait commandé que des navires au cabotage, mais son sang-froid, sa façon irréprochable de conduire ses navires, ont fait que le gouvernement vient de lui accorder l'autorisation de conduire un transatlantique.

COURS DU MARCHE A EDMONTON

Prix des céréales, aux élévateurs

Blé No 1 Northern, 69c.
Blé No 2 Northern, 66c.
Blé No 3 Northern, 62c.
Blé No 4, 58c.
Blé No 5, 51c.
Orge No 3, 25 à 30c.
Orge No 4, 22c.
Avoine No 1, extra, 25c.
Avoine No 1, 22c.
Avoine No 2, 21c.

UNE TERRIBLE CATASTROPHE DANS LE GOLFE DU ST-LAURENT

Suite de la page 1

Quelques-uns ont fait des actes dont le souvenir restera longtemps en leur esprit. Le docteur Grant, par exemple, s'est sauvé en passant par un sabord, alors que sa cabine était presque remplie d'eau.

Les passagers de seconde et de troisième classe et l'équipage ont été conduits à bord de l' "Alsatian" et ceux de première ont été ramenés au Château Frontenac. Là, des médecins et des gardes-malades ont prodigué aux malades leurs soins les plus empressés.

Le docteur James F. Grant, chirurgien à bord de l' "Empress," raconte ainsi l'affreux accident: "J'étais dans ma cabine et je n'entendais aucun bruit, lorsque tout à coup, le navire pencha si violemment que je fus projeté en bas de mon lit. Je conclus qu'il se passait quelque chose d'anormal, j'essayai d'allumer ma lampe, mais l'électricité manquait.

"Je tentai alors de sortir, mais la pente était si raide qu'il me fallut plusieurs minutes à ouvrir ma porte. Lorsque je fus arrivé dans le corridor, le navire penchait tellement que je ne pouvais marcher. Je me frappai la tête contre le bord d'un trou percé dans une cloison. Je ne pus m'introduire que la tête. Le navire penchait toujours de plus en plus. Un passager qui se trouvait au dehors vint me porter secours et me tira par ce trou où j'eus toutes les peines du monde à m'introduire.

Le navire était, à ce moment, presque complètement à plat sur l'eau. Sur le flanc supérieur se tenaient une centaine de passagers. Je les rejoignis; mais au même moment, le navire fit un nouveau mouvement et s'engloutit.

"Je me retrouvai à l'eau et je nageai dans la direction du 'Storstad'', dont j'apercevais les lumières. J'étais à bout de forces et prêt à succomber, lorsque je fus secouru par une chaloupe de sauvetage, et je fus conduit sur le "Storstad" avec d'autres passagers.

"Là, on nous réchauffa, et on nous enveloppa dans des couvertures; on me donna les habits que je porte en ce moment, et je pus donner des soins aux malades. Quelques-uns, cependant, moururent bientôt.

Quelques passagers ont raconté comment se déroula, rapide et inattendue, la terrible catastrophe qui coûta la vie à des centaines de personnes. Tous racontent à peu près la même chose.

Un choc soudain se produisit. Les passagers crurent à une rencontre du navire avec une banquise. Puis, en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, le magnifique navire se mit à couler.

Un moment, le navire s'arrête, et quelques-uns croient qu'il va se redresser. Puis, après quelques secondes il replonge tout entier, et entraine avec lui au fond du fleuve, un millier de personnes.

La plupart des passagers étaient couchés au moment de la collision. Ils ne purent se rendre compte de ce qui se passait, et plusieurs, éveillés en sursaut, se retournèrent pour continuer leur sommeil. Mais bientôt la triste réalité se présenta, mais trop tard; et les malheureux moururent, pour la plupart sans avoir eu le temps de quitter leur lit.

Des trente-neuf membres de la fanfare de l'Armée du Salut, qui s'embarquaient hier à Québec, après avoir souhaité à leurs amis de les revoir bientôt, neuf seulement reviennent raconter à leurs camarades les angoisses et les terreurs de la nuit tragique.

Il y eut des scènes de terreur que les passagers, sous le coup de l'émotion, ne peuvent raconter dans tous leurs détails. Il faudra, à ces malheureux, quelques jours de repos pour qu'ils puissent se rappeler dans toute leur terrible réalité, les minutes qu'ils ont vécues au milieu des cris des mourants.

Les membres de l'Armée du Salut, qui ont échappé à la mort sont très affligés. Ernest H. Green, a perdu son père, l'adjudant Harry Green, sa mère et sa soeur. William Measures, autre membre de la fanfare, s'est sauvé. Le major Findlay et sa femme se sont noyés.

M. McIntyre a fait la déclaration suivante: "Les principaux officiers de l'Armee du Salut en Canada, sont pour la plupart sauvés. Quatre ou cinq se sont noyés. Le commissaire Rees et sa femme et trois enfants morts. ils ne reste que trois membres de cette famille.

"Des cent cinquante autres membres de notre association qui se trouvaient sur le navire, vingt, à peu près ont été seccurus.

"J'étais logé dans une cabine du dernier pont, et je pus m'échapper plus facilement que ceux qui étaient couchés. L'eau avait déjà envahi le navire, avant que les passagers eussent réalisé leur situation.

"Je fus éveillé par le choc, j'entendis le bruit de l'eau pénétrant dans le navire, et je me hâtai de réveiller les passagers qui étaient proches de moi. J'entendis l'explosion des bouilloires, je saisis une ceinture de sauvetage et courus sur le pont.

"Il y avait déjà plusieurs passagers sur le pont, mais ils n'avaient pas de ceintures de sauvetage, je nageais alors vers le navire qui nous avait frappés, et fus recueilli par une chaloupe.

"Quand je fus mis à bord du charbonnier, j'y vis plusieurs rescapés à moitié vêtus. J'étais moi-même dans le même état et nous étions tous transis de froid, car l'eau était glacée et la température très basse.

"On nous prêta cependant beaucoup d'attention et nous fûmes bientôt plus confortablement vêtus.

"Pendant que je nageais dans cette eau glacée je vis se produire l'explosion des chaudières lorsque l'eau atteignit les fournaises du vaisseau. Je nageais alors sur le dos et je vis la vapeur sortir par toutes les parties du navire.

Le bruit de l'explosion fut plutôt sourd et ce fut le commencement de la fin, car très peu de temps après le navire glissa et il me parut qu'il tournait sens dessus dessous.

"Je ne crois pas qu'il y ait aucun des passagers de première de sauver. Je n'ai vu qu'une des chaloupes destinées aux passagers de première, mise à la mer.

"Le temps était clair et l'on voyait très bien sur l'eau lorsque je sortis de ma cabine.

"Je n'ai pas vu de brouillard en arrivant sur le pont du navire.

"Pour moi l'accident pouvait provenir soit d'une banquise soit d'un écueil submergé.

"L'eau était très froide. L'équipage de l'Empress a fait son devoir, cependant, le temps lui a manqué. Les matelots ont tenté de lancer à la mer les chaloupes, mais le navire penchait trop; seules les chaloupes du côté le plus près de l'eau ont pu servir.

"Le pont était presque perpendiculaire, et les passagers, pour monter dans les chaloupes durent se laisser glisser à tout hasard vers la partie la plus basse.

"Quelques pasagers furent éveillés, mais ne voulurent pas ajouter foi à ce qu'on leur racontait. Ils retournèrent à leurs cabines et ne revinrent plus."

EGARE sur la section 23, Township 61, Rang 10, un cheval bai, d'environ 10 ans, pesant 1100 livres, face blanche, les 4 pattes blanches, marqué Z sur l'épaule gauche. Joseph Boissé, Ste-Lina P. O., Alta. 31-5-3t



Ordonnance des Licences de Liqueurs

DEMANDES POUR RENOUVELLEMENT DE LICENCES DE LIQUEURS

Demande a été faite par William Hergott et Andrew Zinger pour une licence concernant l'hôtel Sheppard, situé sur le lot vingt-et-un (21), bloc onze (11), Westlock, Alberta.

Cette demande sera prise en considération par le bureau des Commissaires de Licences, à une séance qui sera tenu au Palais de Justice d'Edmonton, salle du Tribunal pour enfants, le mercredi, 24 juin, 1914, à 10 heures du matin.

De plus, s'il est jugé nécessaire, à la même séance le bureau prendra en considération la demande de Omer Paiement pour le consentement du transfert à lui-même de la licence accordée à Wilbrod H. Couture, concernant l'hôtel Morinville, situé sur le coin sud-ouest de l'intersection de la rue Champlain et de l'Avenue Taché, Morinville, Alberta.

Daté à Edmonton ce 28ème jour de mai.

JOHN D. HUNT,
Député Procureur-Général
Par intérim.